

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE

"LIEWEN ZU LËTZEBUERG"

DOCUMENT PSELL N° 109

DECEMBRE 1997

**L'EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES :
UN PARTAGE ENTRE FAMILLE,
MENAGE ET ACTIVITE PROFESSIONNELLE**

par

Blandine LEJEALLE

**CEPS/Instead
Differdange
Grand-Duché de Luxembourg
1997**

Avant-propos

Cette étude fournit beaucoup de données et d'informations détaillées dont la lecture risque d'être fastidieuse voire ennuyeuse. Cependant, plutôt que de simplifier ce document et ne retenir que l'essentiel, nous avons préféré maintenir toutes ces informations pour laisser au lecteur la liberté de sélectionner lui-même celles qui l'intéressent.

Document produit par le

CEPS/Instead

Centre d'études de populations, de pauvreté
et de politiques socio-économiques
B.P. 48 - L 4501 Differdange

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	9
CHAPITRE I	EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES	15
1.	Emploi du temps type pour un jour de semaine	17
2.	Emploi du temps type le samedi et le dimanche	22
3.	Emploi du temps type en fonction de l'âge	24
4.	Emploi du temps type en fonction de la présence d'un conjoint	25
5.	Emploi du temps type en fonction du nombre et de l'âge des enfants	27
6.	Emploi du temps type en fonction de la nationalité	31
7.	Emploi du temps type en fonction du niveau de diplôme	32
8.	Emploi du temps type en fonction de l'aide d'une personne extérieure	34
9.	Effet de l'exercice d'une activité professionnelle de la mère de la femme interrogée	36
10.	Emploi du temps type en fonction du statut professionnel et de la durée de l'activité professionnelle	37
	10.1. Emploi du temps type en fonction du statut professionnel	37
	10.2. Emploi du temps type en fonction de la durée de travail	37
11.	Estimation de la durée de travail domestique	40
CHAPITRE II	PARTICIPATION DU CONJOINT AUX TACHES DU MENAGE	45
1.	Participation du conjoint à la cuisine et à la vaisselle	47
2.	Participation du conjoint à la lessive et au repassage	49
3.	Participation du conjoint à l'entretien de la maison	50
4.	Participation du conjoint au travail administratif	51
5.	Participation du conjoint aux courses	52
6.	Facteurs de variance de la participation du conjoint	53
	6.1. L'âge des enfants	53
	6.2. Le travail à temps partiel	54
	6.3. Le statut professionnel	56
	6.4. Synthèse	56
CHAPITRE III	EFFET DE L'ARRIVEE D'UN ENFANT SUR LA FREQUENCE DE LA PARTICIPATION DU CONJOINT	59
1.	Effet sur la participation du conjoint à la cuisine et à la vaisselle	63
2.	Effet sur la participation du conjoint à la lessive et au repassage	64
3.	Effet sur la participation du conjoint à l'entretien de la maison	65
4.	Effet sur la participation du conjoint au travail administratif	66
5.	Effet sur la participation du conjoint aux courses	67
CONCLUSION	71
BIBLIOGRAPHIE	POUR EN SAVOIR PLUS	77

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Une étude sur l'emploi du temps journalier des femmes avait déjà été réalisée à partir des informations recueillies en 1991 auprès des femmes participant au panel socio-économique du CEPS/Insteat. En 1993, les mêmes informations concernant l'emploi du temps ont pu être à nouveau recueillies. En l'espace de deux années il n'y a guère eu de changements importants par rapport à ce qui avait déjà été développé dans le premier document traitant de ce sujet : Budget temps des femmes : l'opinion des femmes par A. AUBRUN et P. HAUSMAN (PSELL n°62). Les résultats sont similaires et, par leur stabilité, permettent de valider l'étude précédente. Refaire la même étude aurait donc perdu de son intérêt, c'est pourquoi de nouveaux aspects de cette problématique ont été traités.

⇒ La récurrence des résultats observés dans l'étude précédente mérite cependant d'être rappelée. Ainsi, dans un premier temps, nous traiterons de l'emploi du temps des femmes selon :

- leur âge,
- la présence d'un conjoint,
- le type de ménage dans lequel elles vivent,
- le nombre d'enfants et notamment l'âge du plus jeune des enfants,
- leur nationalité,
- leur niveau de diplôme,
- le recours à l'aide d'une personne extérieure,
- et plus spécifiquement, parmi les femmes actives, nous observerons les différences d'emploi du temps selon leur statut professionnel et selon la durée de cette activité professionnelle.

Toutes ces comparaisons se feront au regard du fait que la femme exerce ou non une activité professionnelle et selon qu'elle a ou non des enfants car il s'agit des critères qui créent le plus de disparités dans les emplois du temps : l'emploi du temps d'une femme célibataire, active, sans enfant n'a rien à voir avec celui d'une femme inactive avec trois enfants.

⇒ Nous poursuivrons cette étude par un aperçu sur la fréquence de la participation du conjoint aux tâches quotidiennes du ménage en fonction de certains critères qui nous apparaissent a priori pertinents :

- âge de la femme,
- âge du plus jeune des enfants,
- statut professionnel de la femme,
- et durée de l'activité professionnelle.

La comparaison participative des conjoints s'effectuera uniquement sur les couples en fonction de l'activité professionnelle de la femme et de la présence d'enfants.

⇒ Enfin, disposant des données concernant les mêmes individus à deux moments différents, nous procéderons également à une analyse comparative des emplois du temps des mêmes femmes interrogées en 1991 et 1993. Nous terminerons, en particulier, par l'observation de l'arrivée d'un enfant supplémentaire dans un ménage. Quel est son effet sur l'intensité de la participation du conjoint aux tâches du ménage ?

**CONSIDERATIONS
METHODOLOGIQUES**

Quelques précisions méthodologiques sont nécessaires à la compréhension des résultats contenus dans cette étude.

✓ Quelques définitions :

- Une **femme active** est définie comme une femme disposant d'un emploi rémunéré, quel que soit le nombre d'heures prestées. Sont aussi considérées comme telles, les femmes en congé de maladie et les femmes suivant un apprentissage au moment de l'enquête.
- Un **enfant** est considéré comme tel à partir du moment où il est *présent dans le ménage*. Aucun critère de dépendance financière ou autre n'est introduit car nous posons l'hypothèse selon laquelle les mères de famille poursuivent souvent les activités qu'elles ont toujours remplies pour leurs enfants même lorsqu'ils ne sont plus financièrement à charge. Ce choix de définition reste discutable car les tâches les plus importantes existent lorsque les enfants sont jeunes. C'est pourquoi nous avons réalisé successivement les analyses sur les femmes ayant des enfants puis uniquement sur les femmes ayant des enfants à charge et nous avons constaté très peu de différences. Ce constat nous conforte dans l'utilisation de l'une ou l'autre définition de l'enfant. Nous avons choisi d'utiliser la définition de l'enfant au sens large.

✓ Construction de la typologie :

L'activité professionnelle et la présence d'enfants étant à l'origine de fortes variations dans l'utilisation du temps des femmes, ces deux critères ont été utilisés pour créer une typologie :

- les femmes actives avec enfant(s)
- les femmes actives sans enfant
- les femmes inactives avec enfant(s)
- les femmes inactives sans enfant.

Ces caractéristiques (activité professionnelle et enfants) sont fortement liées à des périodes de vie. On peut donc s'attendre à ce que l'âge moyen soit variable d'un groupe à l'autre. Ainsi :

- les femmes actives sans enfant sont les plus jeunes avec, en moyenne, 33 ans,
- les femmes actives avec enfant(s) ont environ 40 ans,
- les femmes inactives avec enfant(s) ont un peu plus de 41 ans,
- et les femmes inactives sans enfant sont proches des 52 ans.

Cette typologie permet de visionner, en filigrane, une biographie moyenne des femmes avec l'apparition et la disparition de l'activité professionnelle et des enfants :

- les femmes sont d'abord seules, actives et sans enfant,
- puis le premier enfant apparaît et elles continuent de travailler,
- ensuite, l'arrivée d'autres enfants les incite parfois à abandonner leur activité professionnelle,
- et finalement, une fois que les enfants sont plus âgés, elles ne reprennent pas toujours une activité professionnelle.

Dans ce schéma stéréotypé car résultant d'une moyenne, la cessation d'activité liée à la présence d'enfants est encore très marquée. D'autres voient, dans cette typologie, un effet de génération¹ et non plus un effet évolutif de l'âge². Dans cette seconde hypothèse, les femmes actives avec enfant(s) étant plus jeunes que les femmes inactives avec enfant(s), les premières construisent peut-être un nouveau mode de vie où elles n'entendent plus arrêter leur activité professionnelle pour éduquer personnellement leur(s) enfant(s).

✓ Contenu d'une journée type :

Chaque femme concernée, c'est-à-dire sortie du système scolaire et âgée de moins de 60 ans, a complété, pour chaque activité donnée, le nombre de minutes qu'elle y consacrait au cours d'une journée type de la semaine, mais aussi le samedi et le dimanche.

Recueillir de telles données est une opération délicate qui influence beaucoup la fiabilité des données. En effet, elles sont approximatives pour trois raisons :

- le remplissage de telles informations est fastidieux pour trois jours de la semaine,
- les durées sont estimées approximativement (la plus petite limite de temps utilisée est souvent le quart d'heure),
- et les réponses sont subjectives puisque c'est la personne concernée qui répond et qu'elle a souvent tendance à surestimer légèrement le temps consacré aux tâches les plus ingrates.

Toutefois, bien que ces données soient approximatives, les divergences observées sont suffisamment importantes pour interpréter les différentes tendances relevées.

Cinq grands thèmes ont été abordés dans l'emploi du temps :

- le travail **professionnel** (activité professionnelle et trajet domicile-travail aller-retour),
- le travail **domestique** (cuisine et vaisselle, travail ménager et entretien de la maison, courses et travail administratif),
- le temps pour la **famille** (soins aux enfants, soins aux parents âgés),
- le temps **personnel** (sommeil, repas, soins personnels),
- le temps **libre** (loisirs et autres activités).

Par "temps libre", nous entendons le solde de temps disponible après avoir complété toutes les activités précédentes. Le total de ces cinq grandes activités de la journée doit être de 24 heures. Le temps libre étant le solde des activités "typiques" d'une journée, il est, par conséquent, très disparate : sport, activité artistique, sortie culturelle, cinéma, théâtre, de même que la télévision, la lecture, les jeux, les promenades, les discussions, les flâneries, etc. Bref, tout ce qui fait qu'une journée est bien remplie.

¹ C'est-à-dire un effet dû à des changements de comportement d'individus différents à des âges similaires.

² C'est-à-dire un effet dû à des changements de comportement de mêmes individus à des moments différents.

Remarque : Un des inconvénients majeurs propre à cette méthode de recueil d'informations relatives aux emplois du temps est qu'elle ne prend pas en compte les "doubles activités". En effet, plusieurs activités peuvent être simultanées. L'exemple le plus souvent rencontré est le suivant : la mère de famille prépare le dîner, écoute la radio et surveille son enfant qui joue à côté d'elle. Le total de ses heures pour la journée dépassera plus de 30 heures si nous prenons en compte toutes ces activités. Dans ces conditions, il faut établir un compromis et décider d'une règle. Par exemple, on peut décider de prendre en compte uniquement l'activité principale au cours de ces trois actions et ceci au choix de la personne interrogée. C'est cette règle qui a été suivie dans cette enquête car cette dernière ne porte pas exclusivement sur les emplois du temps et ne peut donc consacrer trop de temps à ces questions. Une étude spécifique sur les emplois du temps pourrait se le permettre mais il reste à prouver son apport explicatif par rapport à notre méthode.

Un peu plus de 1450 femmes sorties du système scolaire et âgées de moins de 60 ans ont été interrogées sur leur emploi du temps.

CHAPITRE I

EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES

Comment les femmes gèrent-elles leur emploi du temps ? Quelles sont leurs activités tout au long d'une journée ? Existe-t-il des emplois du temps typiques pour certaines catégories de femmes ? C'est ce que tente de présenter ce chapitre en détaillant l'emploi du temps au cours d'une journée type de la semaine puis du samedi et du dimanche selon des caractéristiques choisies a priori comme pertinentes.

1. EMPLOI DU TEMPS TYPE POUR UN JOUR DE SEMAINE

Le descriptif qui suit reprend les durées moyennes consacrées par les femmes actives ou inactives, avec ou sans enfant aux différentes activités de la journée.

• le travail professionnel (ne concerne que les femmes actives)

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant
5h40 (et 31 mn de trajet aller et retour)	7h28 (et 49 mn de trajet aller et retour)

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Cette différence de temps professionnel confirme la préférence des femmes avec des enfants pour des emplois à temps partiel alors que les femmes sans enfant travaillent quasiment toutes à temps plein. Ces dernières sont également prêtes à se déplacer plus loin pour exercer leur emploi puisqu'elles passent, en moyenne, 49 minutes par jour à effectuer leur trajet domicile-travail.

• la cuisine et la vaisselle

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant	femmes inactives avec enfant(s)	femmes inactives sans enfant
1h44 (104')	45'	2h20 (140')	2h35 (155')

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Les femmes actives sans enfant cuisinent, en moyenne, deux fois moins que les femmes actives avec enfants ; et plus de trois fois moins que les inactives. L'activité professionnelle des femmes sans enfant se déroule souvent à temps complet ; elles effectuent donc souvent une journée continue sans rentrer à leur domicile pendant l'interruption de midi. Le nombre de repas pris au domicile est, par conséquent, réduit ainsi que leur préparation.

La présence d'enfants ou d'autres personnes dans le ménage est déterminante pour le temps passé à préparer les repas. Mais, paradoxalement, ce sont aussi les femmes inactives sans enfant, généralement les plus âgées, qui cuisinent le plus : environ 2h35mn par jour en semaine. On peut supposer qu'elles maintiennent le rythme de travail adopté à l'époque où elles avaient des enfants.

- **le travail ménager (lessive, repassage, couture, entretien de l'habitation, lits, rangement, entretien des abords)**

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant	femmes inactives avec enfant(s)	femmes inactives sans enfant
2h07 (127')	58'	3h38 (218')	3h26 (206')

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Encore une fois, les femmes actives sans enfant se démarquent très fortement des autres femmes : elles passent tout juste une heure par jour en semaine à l'entretien ménager de leur domicile. Il faut y déceler plusieurs causes :

- d'abord, une partie de ces femmes – jeunes pour la plupart – vivent encore chez leurs parents et n'ont donc pas les mêmes contraintes de travail ménager parce qu'il y a partage (avec une ou plusieurs autres femmes de la famille) ou parce qu'il n'y a pas du tout de participation aux travaux ménagers ;
- et, si elles ont un logement indépendant, elles n'ont pas la charge ménagère supplémentaire causée par les enfants et parfois aussi par le conjoint.

Ce sont les femmes inactives avec enfant(s) les plus tenaces ou les plus sollicitées par le travail ménager. Elles nettoient, en moyenne, durant 3h3/4 par jour en semaine.

Remarque : Derrière cette comptabilité d'heures, il n'y a aucune mesure de valeur : on sait combien d'heures les femmes passent à s'occuper de leur ménage mais on ne sait pas à quel rythme elles l'effectuent ni quel "volume" de ménage a été réalisé. Pour aller plus loin on ne connaît pas non plus la qualité du travail achevé, en d'autres termes, le degré de propreté. Ces critères qualitatifs devraient également être pris en compte pour "standardiser" le travail effectué. Le nombre d'heures n'est qu'un indicateur partiel du travail effectué, tout comme le nombre d'heures effectuées dans une activité professionnelle¹.

¹ L'importance qualitative du travail ménager est rarement l'objet d'études car il n'est pas rémunéré et n'a pas l'obligation d'être rentable comme doit l'être le travail professionnel.

Cette remarque n'a pas d'autre but que d'amener l'hypothèse supplémentaire suivante : les femmes actives ont, peut-être, un rythme de travail plus soutenu pour effectuer les mêmes tâches que les femmes inactives parce qu'elles ont des limites de temps fixées par leur activité professionnelle. Ce qui justifierait qu'elles effectuent moins de travail ménager que les femmes inactives. Elles vont peut-être aussi plus directement à l'essentiel. Des "études montrent jusqu'à présent que la même activité domestique prend beaucoup plus de temps chez les femmes au foyer que chez celles qui exercent une activité professionnelle. Les femmes au foyer auraient, en effet, tendance à étaler le temps de travail domestique jusqu'à ce que celui-ci devienne comparable à une activité professionnelle."¹

• **les courses et le travail administratif**

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant	femmes inactives avec enfant(s)	femmes inactives sans enfant
37'	25'	51'	53'

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Il existe un parallélisme entre le temps passé à faire la cuisine et le temps passé à faire les courses (le travail administratif ne représentant qu'une très petite part dans ce poste) :

- de la même façon que les femmes actives sans enfant consacrent peu de temps à faire la cuisine car visiblement elles ne déjeunent pas toujours à leur domicile, elles passent également peu de temps à acheter les produits qu'elles consomment (les produits alimentaires constituant la majorité des produits achetés durant les courses) ;
- les femmes inactives sans enfant qui passaient plus de temps à préparer les repas que les autres femmes prennent également plus de temps pour faire leurs courses ou peut-être s'y rendent elles plusieurs fois par semaine au lieu de concentrer leurs achats sur une seule fois.

• **les soins aux enfants (soins proprement dits : soins corporels pour les petits, aide pour les activités scolaires, accompagnement à l'école ou aux activités parascolaires et culturelles)**

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant	femmes inactives avec enfant(s)	femmes inactives sans enfant
1h16 (76')	1'	1h33 (93')	27'

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

¹ Extrait de Chronique Féministe n°45 - Septembre/Octobre 1992

Remarque : Précisons que les femmes sans enfant déclarant passer un certain temps aux soins des enfants évoquent en fait les soins consacrés à leur(s) petit(s)-enfant(s).

La différence existant entre les femmes actives et les femmes inactives concernant le temps passé aux soins des enfants est minime par rapport aux différences qui apparaissent dans les autres postes d'activité de la journée : les femmes actives passent seulement ¼ d'heure de moins aux soins des enfants que les femmes inactives. Le déficit global de temps des femmes exerçant une activité professionnelle n'ampute donc pas le temps consacré aux enfants mais réduit, comme nous avons pu le voir précédemment, le temps passé au travail domestique.

Les femmes inactives sans enfant – aussi les plus âgées – s'occupent durant un peu moins d'une demi-heure par jour en semaine de leur(s) petit(s)-enfant(s). On souligne ici toute l'importance des grands-parents dans la garde des enfants, surtout pour les femmes qui exercent une activité professionnelle. Si ½ heure par jour peut paraître a priori insuffisant pour une mère qui exerce une activité professionnelle, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une moyenne. Toutes les femmes inactives sans enfant ne sont pas grands-mères et toutes ne gardent pas leurs petits-enfants. Par conséquent, lorsque nous sélectionnons uniquement les grands-mères qui passent effectivement un certain temps à garder leurs petits-enfants, cette moyenne s'élève à environ 4 heures par jour en semaine.

• les soins aux parents âgés (présents ou non dans le ménage)

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant	femmes inactives avec enfant(s)	femmes inactives sans enfant
5'	4'	8'	19'

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Seules les femmes inactives sans enfant ont ce type de soins à dispenser : rares sont les autres femmes à s'occuper de parents âgés. L'explication est sans doute liée à l'âge de ces femmes : les femmes inactives sans enfant ont en moyenne 52 ans et leurs parents ont, par conséquent, en moyenne 72-77 ans. Ces derniers sont donc à un âge où la probabilité de recourir à une personne pour recevoir des soins est plus élevée. Encore une fois, cette durée est une moyenne qui n'a de signification que pour les femmes qui dispensent effectivement des soins à leurs parents. Ces dernières passent environ 1h10mn par jour en semaine à ces soins.

• le sommeil

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant	femmes inactives avec enfant(s)	femmes inactives sans enfant
7h34	7h41	7h40	8h18

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Il s'agit du poste (avec le poste repas) qui présente le moins de disparités entre les femmes. Le sommeil est en effet un besoin physiologique propre à l'être humain qui ne varie guère entre les individus. Les contraintes familiales semblent cependant légèrement influencer l'heure du réveil puisque ce sont les femmes actives avec enfant(s) qui dorment le moins longtemps (7h34mn) alors que les femmes inactives sans enfant font les nuits les plus longues avec, en moyenne, 8h18mn par nuit en semaine.

• les repas

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant	femmes inactives avec enfant(s)	femmes inactives sans enfant
1h11	1h07	1h13	1h13

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Le temps passé aux repas est d'une durée très similaire pour toutes les femmes : à peu près 1h10mn par jour en semaine, soit 30 minutes pour le repas du midi et du soir avec environ ¼ d'heure pour le petit déjeuner.

• les soins personnels

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant	femmes inactives avec enfant(s)	femmes inactives sans enfant
43'	56'	49'	49'

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Sans enfant, jeunes, actives, le temps passé à l'hygiène et aux autres soins de sa propre personne, est plus long que pour les autres femmes : les contraintes de la vie active en sont une des raisons. Dès qu'elles ont des enfants, ce temps est réduit : elles passent, en moyenne, 13 minutes de moins que celles qui n'ont pas d'enfant à s'occuper de leurs soins personnels.

• le temps libre

femmes actives avec enfant(s)	femmes actives sans enfant	femmes inactives avec enfant(s)	femmes inactives sans enfant
2h32	3h46	5h48	6h

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Remarque : Rappelons que par "temps libre", nous entendons le solde du temps restant pour compléter une journée de 24 heures une fois déduites toutes les activités précédentes.

Il est clair que le temps libre est le plus réduit pour les femmes actives ayant des enfants car, en plus de leur activité professionnelle et, des soins aux enfants, ce sont surtout les tâches domestiques dont le poids est accru par la présence d'enfants qui sont plus nombreuses et plus longues. Par conséquent, même si les femmes actives sans enfant travaillent, en moyenne, pratiquement 2 heures de plus que les femmes actives avec enfant(s), elles bénéficient tout de même d'un temps libre plus important : un peu plus d'une heure supplémentaire.

Les femmes inactives professionnellement bénéficient du temps libre le plus élevé : 5h48mn pour celles qui ont des enfants et 6 heures pour celles qui n'en ont pas. Il reste une grande inconnue dans l'occupation de ce temps libre, surtout pour les femmes inactives : quelle est la part des activités bénévoles, associatives, activités qui pourraient s'apparenter à des activités rémunérées ?

Seul l'aspect quantitatif de l'occupation du temps est pris en compte dans cette énumération des postes d'activité mais l'aspect qualitatif devrait être également abordé : quelle est la qualité de vie de ces femmes ? Comment vivent-elles cette occupation du temps ? En sont-elles satisfaites ? Quels aménagements devraient être mis en place pour optimiser la distribution de leurs occupations ? Ce type de renseignement ne fait cependant pas partie de cette étude mais fera l'objet d'une prochaine étude qualitative sur l'organisation concrète du quotidien des femmes, qu'elles soient actives ou inactives.

2. EMPLOI DU TEMPS TYPE LE SAMEDI ET LE DIMANCHE

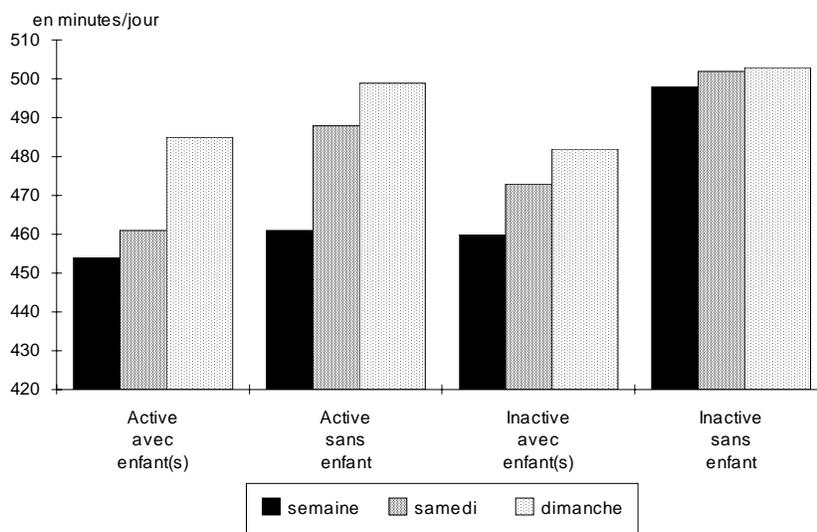
Les femmes exerçant une activité professionnelle en semaine compensent durant le week-end les heures qu'elles n'ont pas consacrées au travail ménager en concentrant sur une ou deux journées leurs tâches ménagères. Elles augmentent leurs heures de travail ménager le week-end alors que les femmes inactives agissent en sens contraire et réduisent ce temps ainsi que le temps passé à la cuisine et à la vaisselle. Par exemple, les femmes actives sans enfant qui consacrent 58 minutes par jour en semaine à leur entretien ménager, y consacrent 1h30mn le samedi et les femmes inactives sans enfant qui y consacrent 3h26mn en semaine n'y passent plus que 2h12mn le samedi et 1h30mn le dimanche. Dans l'absolu, les femmes inactives sans enfant y passent toujours plus de temps que les femmes actives mais en diminution le week-end. Ainsi l'important écart qui existe en semaine entre les femmes actives et les femmes inactives n'est plus que de 20 minutes le samedi et de 10 minutes le dimanche.

Les femmes actives concentrent également leurs courses le week-end puisque la durée de cette activité double le samedi par rapport à la semaine. Chez les femmes inactives les durées sont constantes.

Le même effet compensateur est observé au niveau des soins apportés aux enfants. Alors que les femmes actives augmentent leur temps consacré aux enfants le week-end (surtout le dimanche), les femmes inactives ont tendance à le réduire et le dimanche, elles y passent même moins de temps que les femmes actives (1h22mn contre 1h34mn pour ces dernières). Les conjoints des femmes inactives prennent peut-être plus facilement la relève le week-end car en semaine, ils se déchargent de cette activité, leur conjointe n'exerçant pas d'activité professionnelle.

Côté sommeil, toutes les femmes profitent du samedi et encore plus du dimanche. Ce sont surtout les femmes actives sans enfant qui en profitent le plus avec une augmentation moyenne de 38 minutes le dimanche. Les femmes actives avec enfant(s) en profitent également avec une augmentation de 31 minutes le dimanche, même si ces dernières n'en profitent pas beaucoup plus le samedi (à peine 7 minutes de plus en moyenne). Le dimanche, elles dorment toutes en moyenne plus de 8 heures (**cf. graphique 1**).

Graphique 1
Temps moyen consacré au sommeil
en semaine, le samedi et le dimanche

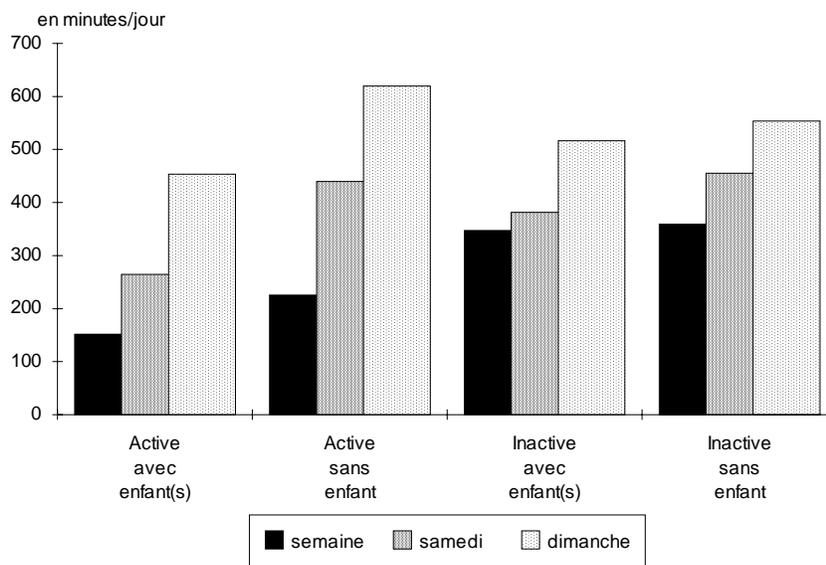


Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Pour les repas, tout le monde passe un peu plus de temps à table le week-end.

Ce sont les loisirs qui vont occuper la majeure partie du temps du week-end. Les femmes actives qu'elles aient ou non des enfants doublent leur temps de loisir le samedi et le triplent le dimanche par rapport à la semaine. Le dimanche, environ 10h20mn sont consacrés aux loisirs par les femmes actives sans enfant et 7h34mn par les femmes actives avec enfant(s) (**cf. graphique 2**).

Graphique 2
Temps moyen consacré aux loisirs (temps libre)
en semaine, le samedi et le dimanche



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

A partir de la typologie précédente construite sur les critères d'activité professionnelle et de présence d'enfants, de nouveaux facteurs ont été ajoutés afin d'expliquer au mieux les variations observées : l'âge, la présence d'un conjoint, le nombre et l'âge des enfants, la nationalité, le niveau de diplôme, l'aide d'une personne extérieure, l'exercice d'une activité professionnelle de la mère de la femme interrogée, le statut professionnel et la durée de l'activité professionnelle.

Remarque : Ces emplois du temps ne concernent qu'un jour type de la semaine et non les week-end.

3. EMPLOI DU TEMPS TYPE EN FONCTION DE L'AGE

Nous avons pris le parti de distinguer d'un côté, les jeunes femmes de moins de 35 ans et, de l'autre côté, les femmes de 35 ans ou plus en supposant que les jeunes femmes avec enfants ont des contraintes familiales plus lourdes que les autres femmes parce que leurs enfants sont petits.

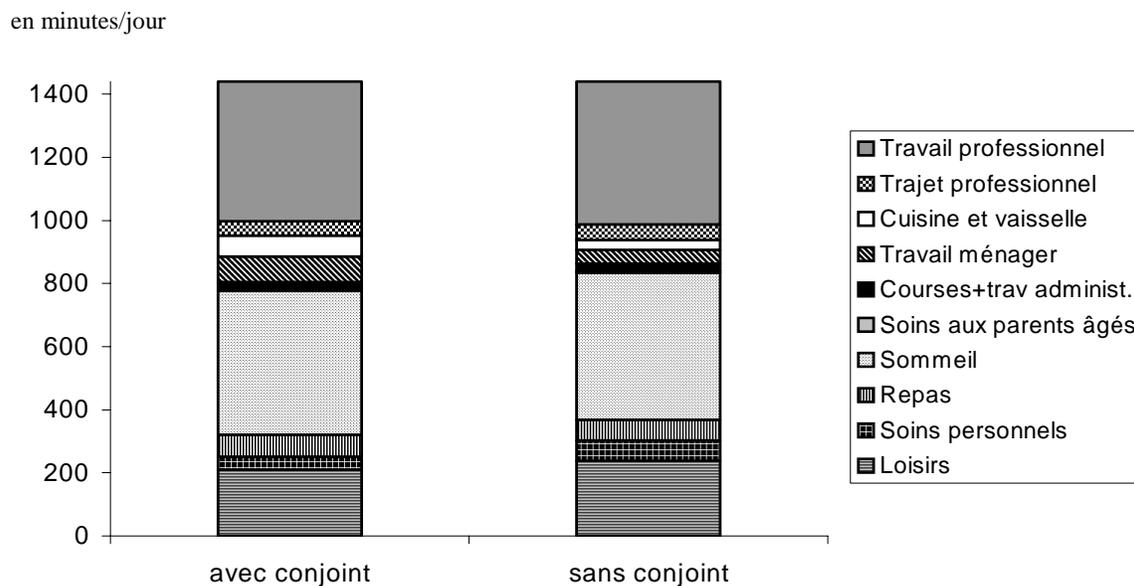
Quelques constats :

- Les jeunes femmes actives sans enfant de moins de 35 ans passent moins de temps aux tâches ménagères que les mêmes femmes de plus de 35 ans qui y passent déjà relativement peu de temps et bénéficient ainsi de plus de temps libre que l'ensemble des femmes actives sans enfant.
- Les jeunes femmes actives de moins de 35 ans qui ont des enfants (souvent très jeunes) passent plus de temps aux soins de leur(s) enfant(s) que les mêmes femmes de plus de 35 ans - plus d'une heure de plus en moyenne - et simplifient les tâches ménagères.
- Les jeunes femmes inactives de moins de 35 ans avec enfant(s) passent deux fois plus de temps avec leur(s) enfant(s) que les femmes inactives de plus de 35 ans avec enfant(s) : 3h31mn contre 48 minutes. Elles restreignent également leur temps libre : 4h26mn contre 6h19mn par jour en semaine.

4. *EMPLOI DU TEMPS TYPE EN FONCTION DE LA PRESENCE D'UN CONJOINT*

- La présence d'un conjoint n'a pas d'effet visible sur la distribution des temps de la journée chez les femmes actives ou inactives avec enfant(s). Le temps de travail ménager n'est ni allégé ni alourdi lorsqu'un conjoint est présent dans le ménage en comparaison avec les femmes qui vivent sans conjoint.
- Par contre, chez les femmes actives sans enfant, le temps consacré à la cuisine et à la vaisselle est plus élevé lorsqu'il y a un conjoint (+ 36 minutes) ainsi que le temps consacré au travail ménager (+ 43 minutes). Et pourtant, il n'y a pas d'enfants pour justifier cette augmentation de travail ménager. Elles dorment moins, passent moins de temps à leurs soins personnels et perdent même un peu de leur temps de loisir. Or, parmi ces femmes, une bonne partie d'entre elles résident encore chez leurs parents ou leurs beaux-parents, les tâches ménagères peuvent être, par conséquent, réduites parce qu'elles sont assumées par d'autres. Cependant, en excluant toutes ces jeunes femmes de l'analyse, le constat demeure : les durées de travail ménager s'accroissent lorsqu'il y a présence d'un conjoint.

Graphique 3
Emploi du temps d'un jour de semaine des femmes actives sans enfant en fonction de la présence d'un conjoint



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

- Sans conjoint, les femmes inactives sans enfant jouissent également de plus de temps libre que leurs homologues avec conjoint (+½ heure par jour en semaine).

Les mères de famille monoparentale

De toutes les femmes, ce sont les mères de famille monoparentale qui effectuent le plus grand nombre d'heures de travail professionnel, un nombre d'heures équivalent à celui des femmes actives sans enfant : 7h30mn, en moyenne, par jour en semaine. En contrepartie, si on compare leur emploi du temps avec celui des femmes actives avec enfants vivant avec un conjoint, tous les postes sont réduits au minimum (surtout les tâches ménagères) sauf le temps de loisir qui est supérieur, en moyenne, d'une heure par jour en semaine. Par rapport aux autres femmes, ce temps de loisir est cependant moins élevé : il est d'environ 3h ¼. Pourquoi bénéficient-elles d'un temps de loisir plus élevé que l'ensemble des femmes actives avec enfants alors qu'elles devraient mathématiquement disposer de moins de temps libre ?

Plusieurs arguments allant dans le sens d'un allégement des charges pour les familles monoparentales ont été développés par Fanny FILOSOF dans un article de Chronique Féministe n°45 Le Genre du temps : *"Les mères de familles monoparentales n'ont pas ou plus à prendre en charge le bonheur conjugal ; elles organisent le travail ménager et familial selon leur sens à elles des besoins de chacun, donc y consacrent le temps qu'elles estiment nécessaire et évitent ainsi tout "jugement" du partenaire sur la qualité de celui-ci ; elles obtiennent une meilleure aide de leurs enfants ; elles vivent au niveau de leurs "moyens" (revenus, allocations familiales, pensions alimentaires), c'est-à-dire qu'elles ne perdent pas de temps à rattraper la différence de revenus par une surcharge d'entretien ; elles achètent des services et des biens moins prestigieux, mais plus utiles à la qualité de leur vie et l'utilisation de leur temps (...) ; elles ont davantage de temps libre que les mères des familles conjugales puisque les pères prennent les enfants en charge pendant une partie des week-ends, des vacances ; elles évitent les rancœurs, mauvaises humeurs et sentiment d'injustice que produit le non partage du travail ménager et familial ; elles augmentent leurs investissements professionnels puisqu'elles ne peuvent plus compter que sur leurs propres investissements pour l'amélioration de leurs revenus. L'énumération des "bienfaits" de la monoparentalité ne doit pas cacher l'augmentation importante, pour ces mères qui élèvent seules leurs enfants, de la charge mentale du travail familial."*

Il faut bien entendu tempérer tous ces propos quant aux "avantages" en gain de temps développés ici car ils estiment globalement que la présence d'un conjoint est un surplus de charge ; ce qui n'est pas le cas de tous les couples. Aussi tous ces "avantages" sont loin de compenser tous les inconvénients qualitatifs de la monoparentalité.

Les mères de famille monoparentale interrogées dans notre enquête¹ sont quasiment toutes actives (environ 81% exercent une activité professionnelle) et quasiment toujours à temps plein car un emploi à temps partiel n'est pas suffisant pour subvenir seul à ses propres besoins et à ceux de ses enfants. Il faut signaler également que les mères de famille monoparentale ont souvent moins d'enfant que les familles plus "traditionnelles" et dites "complètes", ce qui justifierait que la surcharge de travail ménager liée aux enfants soit un peu moindre.

5. EMPLOI DU TEMPS TYPE EN FONCTION DU NOMBRE ET DE L'AGE DES ENFANTS

Dans toutes les descriptions précédentes, seule la présence d'au moins un enfant était prise en considération quel que soit l'âge de cet enfant et sa dépendance financière vis-à-vis de ses parents. Or, la charge des enfants est certainement différente selon leur âge et selon leur nombre. Elle est d'autant plus élevée que les enfants sont jeunes et qu'ils sont nombreux. Aussi nous nous sommes limités aux enfants **à charge** (c'est-à-dire, dépendants financièrement de leurs parents) car si les activités de cuisine, de ménage, d'entretien sont dépendantes de la présence d'enfants quel que soit leur âge et quelle que soit leur dépendance financière, les "soins" à porter aux enfants sont surtout nécessaires lorsque ceux-ci sont petits et dépendants.

¹ Elles ont, en moyenne, 41 ans.

→ **Comparaison des emplois du temps selon le *nombre d'enfants à charge***

- Chez les femmes actives, plus le nombre d'enfants à charge est élevé, plus elles sont âgées : avec un enfant, elles ont en moyenne 37 ans ; avec deux enfants, 37 ans ½, et avec au moins trois enfants, elles ont pratiquement 41 ans.

Le temps de travail professionnel a tendance à être réduit lorsque le nombre d'enfants à charge est élevé. Ceci est dû en grande partie aux emplois à temps partiel : en moyenne, avec au moins trois enfants à charge, elles travaillent 4h40mn par jour en semaine (contre 6h18mn avec un seul enfant).

Inversement, le temps passé au travail ménager est d'autant plus important que le nombre d'enfants à charge est élevé, surtout le temps de préparation des repas : il est de 2h18mn, en moyenne, par jour en semaine lorsqu'il y a au moins trois enfants dans le ménage contre 1h30mn avec un seul enfant.

Avec au moins trois enfants à charge, elles dorment cependant plus que les autres femmes (environ une heure de plus) et n'ont pas pour autant leur temps libre car elles se réservent 2h20mn de liberté personnelle par jour en semaine. Ce temps de loisir est équivalent pour toutes les femmes actives quel que soit le nombre d'enfants à charge.

Paradoxalement, le temps passé aux soins des enfants n'augmente pas proportionnellement au nombre d'enfants à charge et a même tendance à baisser entre deux et trois enfants. Deux éléments d'explication peuvent être avancés :

- le recours à une personne extérieure permet peut-être de soulager cette charge,
- ou des effets de synergie se créent peut-être avec trois enfants à charge, le plus grand s'occupant du plus petit.

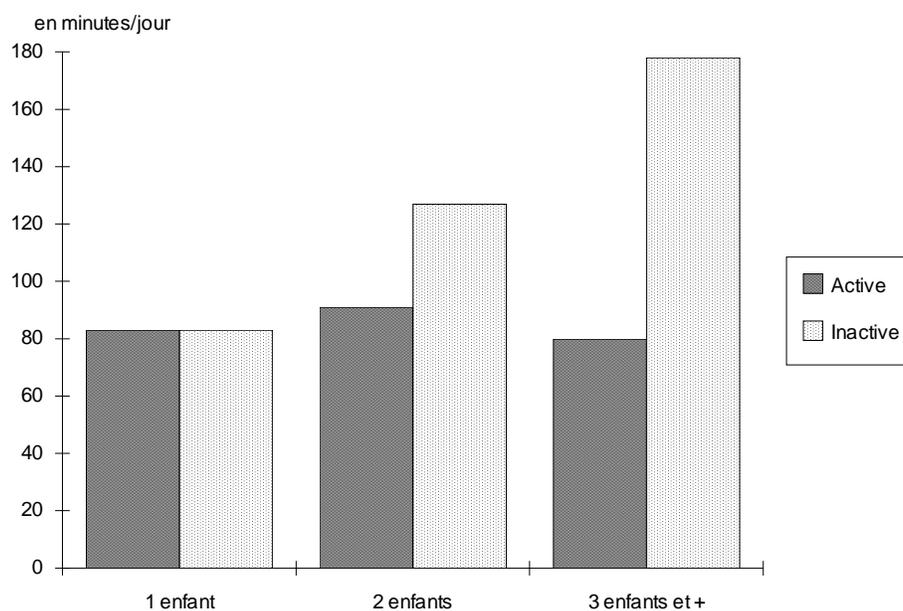
La première hypothèse est récusée. En effet, une tendance de sens inverse à la relation postulée a pu être observée : les femmes actives avec un enfant ont plus souvent recours à une personne extérieure que les femmes actives ayant plus d'un enfant à charge. Ceci se justifie en partie par le fait que lorsqu'il n'y a qu'un seul enfant à charge dans un ménage, il s'agit souvent d'un premier enfant et donc d'un jeune enfant.

La seconde hypothèse ne peut être testée parce que l'on ne connaît pas suffisamment les échanges et modes de fonctionnement entre les membres d'un même ménage. Une enquête qualitative permettrait peut-être de préciser ces échanges.

Lorsque les enfants ne sont plus financièrement à charge, le temps passé aux soins est réduit parce qu'il ne s'agit plus à proprement dit de "soins" mais plutôt de services rendus aux enfants comme par exemple conduire les enfants sur le lieu de leurs activités.

- Parmi les femmes inactives, les phénomènes ont tendance à s'inverser. Plus elles ont d'enfants à charge, plus elles sont jeunes : en moyenne, 41 ans pour celles qui n'ont qu'un seul enfant, 37 ans lorsqu'elles ont deux enfants et 35 ans lorsqu'elles ont au moins trois enfants. L'augmentation du temps passé auprès des enfants est nettement croissant en fonction du nombre d'enfants à charge : 1h20mn avec un enfant, 2h07mn avec deux enfants et 3h avec au moins trois enfants à charge.

Graphique 4
Temps moyen consacré aux soins des enfants en fonction du nombre d'enfants à charge et de l'exercice d'une activité professionnelle en semaine



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Il existe également une augmentation du temps passé aux tâches ménagères entre un et trois enfants mais une légère diminution est observée entre un et deux enfants comme si les femmes inactives avec deux enfants étaient mieux organisées.

Parallèlement, le temps de sommeil est amputé dans le sens inverse : il est d'autant plus faible que le temps consacré aux enfants est élevé.

→ Si le nombre d'enfants à charge dans le ménage joue un rôle dans l'occupation du temps des mères de famille, l'âge du plus jeune enfant a-t-il également un impact ?

- Côté activité professionnelle, plus le dernier né est jeune, plus la femme active a une durée journalière d'activité professionnelle réduite :
 - en moyenne, 5h35mn lorsque celui-ci a moins de 5 ans,
 - 10 minutes de plus lorsqu'il a entre 5 et 12 ans,
 - et encore 20 minutes de plus lorsqu'il a plus de 12 ans.

Autre phénomène attendu : le temps passé aux soins des enfants diminue en fonction de l'âge croissant du plus jeune quel que soit l'activité principale de la mère (professionnelle ou autre). Les besoins de soins des enfants sont, en effet, moins importants au fur et à mesure que l'enfant devient autonome. Pour les femmes actives et les femmes inactives, les durées moyennes consacrées aux soins des enfants sont respectivement les suivantes :

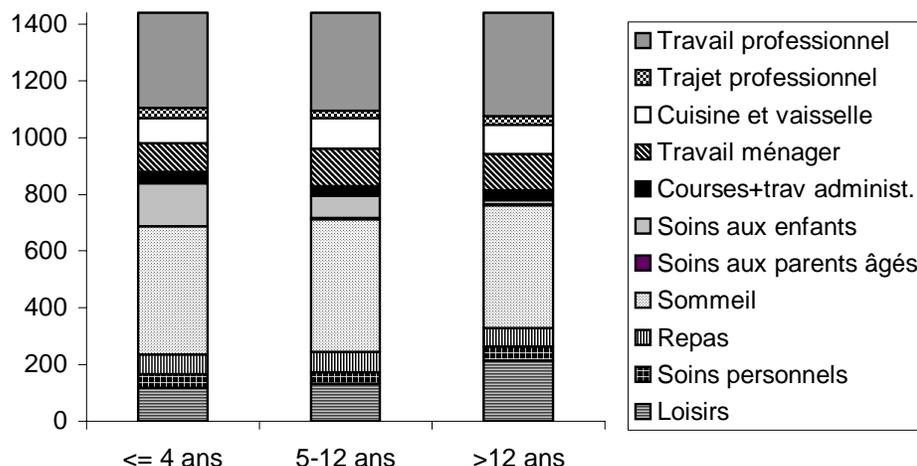
- 2h30mn et 4h lorsqu'il a moins de 5 ans,
- 1h20mn et 1h ¾ lorsqu'il est âgé de 5 à 12 ans,
- ¼ d'heure et 20 minutes pour les enfants de plus de 12 ans.

Si les enfants ont moins besoin de soins lorsque le plus jeune a atteint 5 ans, il y a cependant plus de travail ménager à assumer : 20 minutes de plus à la préparation des repas et ½ h de plus à l'entretien ménager (pour les femmes actives). Il existe donc un transfert du type de tâches liées à la présence des enfants : le temps de soins aux enfants diminue mais les activités ménagères augmentent.

Par la suite, plus les enfants grandissent et plus les femmes actives retrouvent une part importante de temps libre avoisinant même le temps libre des femmes actives sans enfant.

Graphique 5
Emploi du temps d'un jour de semaine des femmes actives
en fonction de l'âge du benjamin des enfants à charge

en minutes/jour

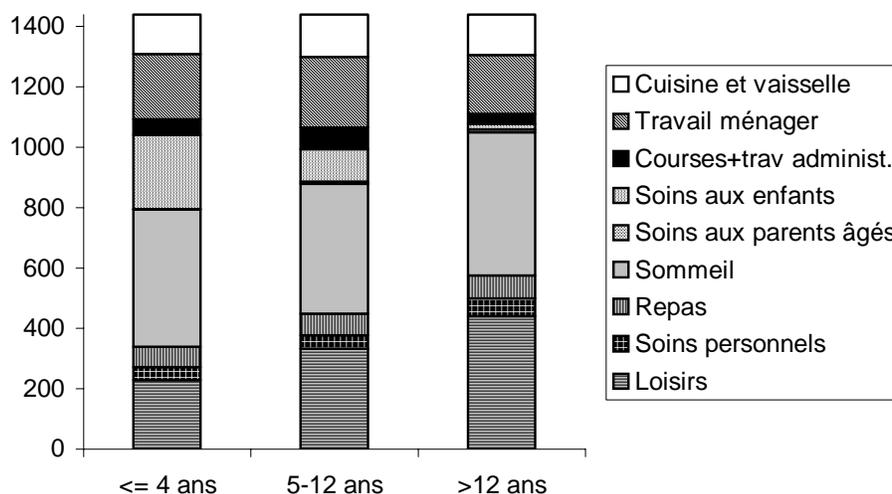


Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

- Globalement, pour les femmes inactives, le même phénomène est observé : augmentation du temps de loisir et diminution du temps consacré aux enfants en fonction de l'âge croissant du plus jeune des enfants à charge. Par contre, le temps passé au travail ménager n'augmente pas car celui-ci est déjà élevé lorsque le benjamin a moins de 5 ans.

Graphique 6
Emploi du temps d'un jour de semaine des femmes inactives
en fonction de l'âge du benjamin des enfants

en minutes/jour



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

6. EMPLOI DU TEMPS TYPE EN FONCTION DE LA NATIONALITE

Nous distinguons les femmes de nationalité luxembourgeoise des autres femmes de nationalité étrangère. Les effectifs sont insuffisants pour introduire d'autres distinctions.

Globalement, les différences ne sont pas flagrantes selon la nationalité.

- Sans enfant, les femmes de nationalité luxembourgeoise ont tendance à travailler professionnellement plus longtemps que les femmes de nationalité étrangère (½ heure de plus). Cependant, dès qu'elles ont des enfants, elles travaillent moins longtemps (½ heure de moins).

Sans enfant, elles passent aussi un peu moins de temps aux tâches ménagères que les femmes de nationalité étrangère en compensation de leur supplément de travail professionnel. Et lorsqu'elles ont des enfants, elles continuent à effectuer moins de travail ménager que les femmes de nationalité étrangère. Elles peuvent ainsi consacrer plus de temps aux soins de leur(s) enfant(s) et gagner du temps pour leur sommeil et leurs loisirs. Il faut signaler que, dans notre échantillon, les femmes actives luxembourgeoises ont, en moyenne, un peu plus d'enfants à charge que les mêmes femmes de nationalité étrangère : 1,72 contre 1,44 enfants à charge, ce qui justifie, en partie, leur surcroît de temps consacré aux enfants.

- Inactives, avec ou sans enfant, les femmes de nationalité luxembourgeoise effectuent aussi un peu moins de travail ménager (cuisine, vaisselle et entretien ménager) que les femmes de nationalité étrangère : 25 minutes de moins pour les femmes avec enfant(s) et 20 minutes de moins pour les femmes sans enfant. Les femmes luxembourgeoises consacrent également plus de temps aux soins des enfants que les femmes de nationalité étrangère.

7. EMPLOI DU TEMPS TYPE EN FONCTION DU NIVEAU DE DIPLOME

Nous avons choisi de distinguer les femmes dont les niveaux de diplôme étaient les plus éloignés possible les uns des autres. La comparaison porte donc sur les femmes qui n'ont pas dépassé l'école primaire et les femmes qui ont poursuivi des études supérieures. L'intérêt est de comparer le style de vie de chacune selon son niveau de formation.

La comparaison s'effectue uniquement sur les femmes actives car les femmes ayant poursuivi des études supérieures parmi les femmes inactives sont peu nombreuses. Les femmes ayant suivi des études supérieures sont, en effet, quasiment toutes actives et si elles suspendent leur carrière professionnelle lorsqu'elles ont des enfants, l'interruption est de courte durée.

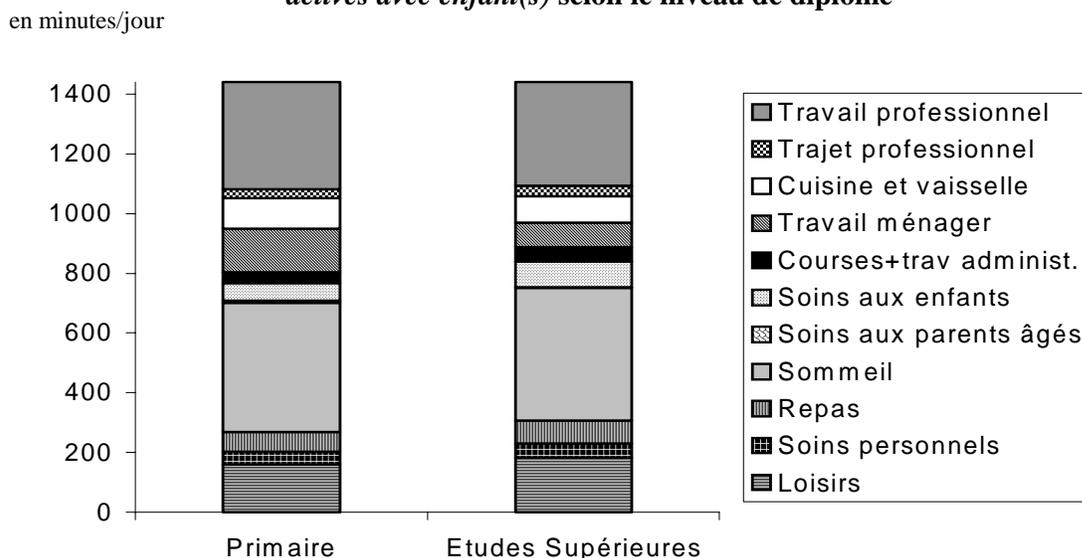
- Lorsqu'elles sont actives avec des enfants, la différence liée au niveau de diplôme réside surtout dans le temps passé aux tâches domestiques, c'est-à-dire la cuisine, la vaisselle et l'entretien ménager. L'explication de cette différence tient sans doute au fait, et nous le verrons au paragraphe suivant, que les femmes détenant un niveau de diplôme élevé, bénéficient également d'un emploi qualifié et mieux rémunéré ; ces femmes peuvent donc plus facilement se permettre financièrement de recourir à une personne extérieure pour effectuer ces tâches domestiques.

Grâce à ce gain de temps, elles peuvent profiter davantage de leur(s) enfant(s) (¼ d'heure par jour en plus par rapport aux femmes ne détenant qu'un niveau de formation équivalent ou inférieur au primaire) mais aussi s'occuper un peu plus d'elles mêmes (20 mn de loisir en plus).

Côté activité professionnelle, qu'elles soient diplômées du supérieur ou du primaire, elles ont le même réflexe de réduction de leur temps de travail lorsqu'elles ont des enfants. En comparaison avec les femmes dont le niveau d'éducation est intermédiaire, cette réduction du temps de travail est nettement moins importante. Ceci est dû, en partie, au phénomène suivant :

- d'un côté, les femmes diplômées du supérieur poursuivent rarement des carrières à temps partiel car il s'agit souvent de postes à responsabilités,
- et, d'un autre côté, les femmes disposant d'une qualification peu élevée peuvent moins souvent se permettre de travailler un nombre limité d'heures en raison de la rémunération relativement plus faible qu'elles perçoivent.

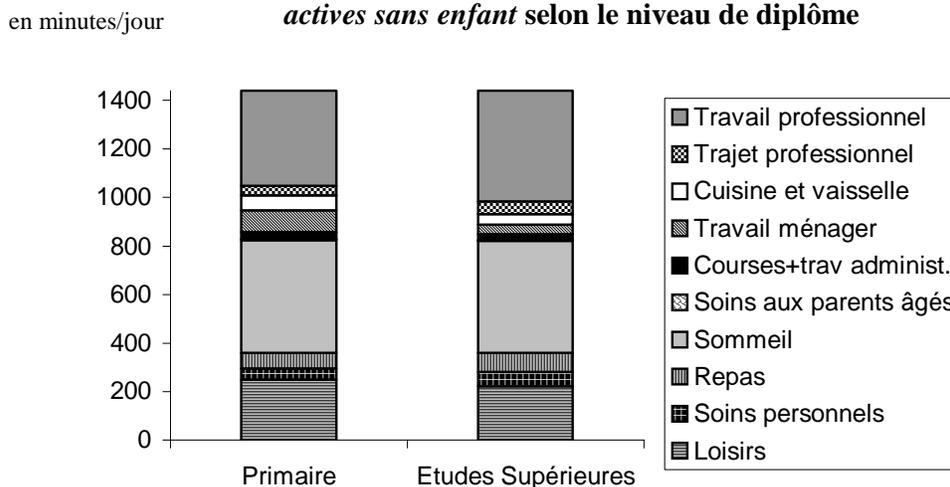
Graphique 7
Emploi du temps d'un jour de semaine des femmes
actives avec enfant(s) selon le niveau de diplôme



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

- Actives sans enfant, quel que soit le niveau de diplôme, elles travaillent toujours plus que les femmes actives avec enfant(s). Ceci est particulièrement vrai pour les femmes diplômées du supérieur qui effectuent, en moyenne, 7h37mn par jour, en semaine, de travail professionnel. C'est d'ailleurs pour ces femmes que la durée de travail est la plus élevée, suivies de près, comme nous le verrons au paragraphe suivant, par les femmes qui bénéficient d'une aide extérieure pour leurs tâches ménagères (qui sont d'ailleurs souvent les mêmes). Si les femmes diplômées du supérieur passent plus de temps sur leur lieu de travail, elles simplifient leur travail ménager (ce temps est plus que divisé par 2 par rapport aux femmes peu qualifiées) et ainsi n'entament guère leur temps libre : 20 minutes de moins par jour.

Graphique 8
Emploi du temps d'un jour de semaine des femmes
actives sans enfant selon le niveau de diplôme



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

8. **EMPLOI DU TEMPS TYPE EN FONCTION DE L'AIDE D'UNE PERSONNE EXTERIEURE**

Parmi l'ensemble des femmes interrogées en 1993, 17% ont eu recours régulièrement à une personne extérieure au foyer pour les aider dans leurs tâches familiales ou domestiques. Ce recours à une aide extérieure est plus répandu qu'en 1991 puisque seulement 13% des femmes y avaient recours¹. Ces personnes extérieures consacrent environ 7 heures par semaine à s'occuper du travail ménager ou familial (y compris la garde d'enfants et la garde de personnes âgées). Plus de la moitié d'entre elles y consacrent moins de 4 heures par semaine. Et dans la quasi totalité des cas, ces personnes sont rémunérées (96%).

Quel type de ménage a recours à une aide extérieure ?

L'activité professionnelle féminine est sans doute le facteur déterminant de ce recours à une aide extérieure plus encore que la présence d'enfants : 21% des femmes actives sans enfant ont recours à une aide extérieure contre 8% des femmes inactives avec enfant(s). Ce sont les femmes actives avec enfant(s) qui y font le plus souvent appel : pratiquement une femme sur trois.

Tableau 1
Recours à l'aide régulière d'une personne extérieure
en fonction de l'activité professionnelle et de la présence d'enfants

<i>Typologie</i>	<i>% ayant recours à une aide extérieure</i>
Femmes actives avec enfant(s)	30,4%
Femmes actives sans enfant	21,5%
Femmes inactives avec enfant(s)	8,5%
Femmes inactives sans enfant	4,5%
Ensemble des femmes	17,5%

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Plus que l'activité professionnelle, c'est principalement une rémunération conséquente qui permet d'avoir recours à une personne extérieure puisque ce sont plus souvent les femmes les plus diplômées qui en bénéficient. La moitié des femmes diplômées de l'enseignement supérieur ont eu recours en 1993 à une personne extérieure alors qu'elles n'étaient que 4% parmi les femmes disposant d'un diplôme équivalent ou inférieur au primaire.

¹ Cf. PSELL n°62 : Budget temps des femmes : l'opinion des femmes - A. Aubrun - P. Hausman - 1994

Tableau 2
Recours à l'aide régulière d'une personne extérieure
en fonction du niveau de diplôme atteint

<i>Niveau de diplôme atteint</i>	<i>% ayant recours à une aide extérieure</i>
Inférieur au primaire	4,3%
Ensgmt techn., prof. ou secondaire inférieur	20,1%
Secondaire supérieur	43,4%
Etudes supérieures	50,8%
Ensemble des femmes	17,5%

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Quelle est la répercussion du recours à une aide extérieure sur l'emploi du temps des femmes ? Comment redistribuent-elles le temps qu'elles s'épargnent grâce à ces services ?

- Parmi les femmes actives sans enfant, les femmes bénéficiant d'une aide extérieure ont les emplois du temps professionnels les plus chargés. Il est difficile de déterminer quel est le sens de cette relation : des horaires de travail importants nécessitent-ils le recours à une aide extérieure pour s'occuper de son ménage en son absence ou bien cette aide extérieure permet-elle de s'absenter plus longtemps du domicile et donc de rester plus longtemps sur son lieu de travail ?

Le phénomène est le même pour les femmes actives avec enfants : celles qui bénéficient d'une aide extérieure restent plus longtemps sur leur lieu de travail.

Le gain de temps des femmes actives sans enfant (surtout une diminution du travail ménager) passe essentiellement dans le travail professionnel. Au total, elles bénéficient même d'un temps libre inférieur à celui des femmes qui n'ont pas recours à une aide extérieure.

Par contre, avec des enfants, les femmes actives ayant recours à une aide extérieure bénéficient d'un temps de loisir plus important que les mêmes femmes n'y ayant pas recours car elles diminuent de 50 minutes par jour leur travail ménager et de 20 minutes le temps de cuisine et de vaisselle.

Le recours à une aide extérieure concerne des femmes plus âgées que la moyenne surtout chez les femmes actives sans enfant : elles ont, en moyenne, 43 ans alors que celles qui n'y ont pas recours ont en moyenne 31 ans.

- Les femmes inactives avec enfant(s) ont sensiblement le même comportement que les femmes actives avec enfant(s) puisque le recours à une aide extérieure leur permet de réduire d'une heure par jour leurs tâches ménagères et ainsi de bénéficier d'une demi heure de temps libre en plus que celles qui n'ont pas recours à l'aide d'une personne extérieure. Ce gain de temps leur permet surtout de doubler le temps passé auprès des enfants : environ 3 heures par jour contre 1h30mn pour celles qui ne recourent pas à une aide extérieure.

Les femmes inactives sans enfant sont trop peu nombreuses à avoir recours à une aide extérieure pour en mesurer les conséquences sur la distribution de leur emploi du temps.

Outre les caractéristiques propres des femmes, c'est-à-dire la situation familiale, la nationalité, le niveau de diplôme, l'activité professionnelle, il existe bien entendu un facteur subjectif qui va structurer l'emploi du temps des femmes : la volonté d'organiser son emploi du temps de telle ou telle façon pour telle ou telle convenance. Ces différences liées au mode de vie sont difficiles à appréhender car elles sont fortement dépendantes des caractères propres des individus, de leurs "goûts". Ces éléments ne sont malheureusement pas disponibles dans notre questionnaire. Il existe aussi, à côté de ces facteurs subjectifs, d'autres influences liées à la tradition, aux habitudes, aux antécédents familiaux. Il est toujours très difficile d'appréhender ces facteurs par le biais d'enquêtes. Mais il existe un facteur, disponible dans notre enquête, qui exprime en partie ce type d'influence, c'est l'antécédent professionnel de la mère de la femme interrogée.

9. EFFET DE L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE DE LA MERE DE LA FEMME INTERROGEE

Le fait d'avoir été élevée par une mère qui n'exerçait pas d'activité professionnelle a-t-il une incidence sur l'exercice d'une activité professionnelle de l'enfant et dans quel sens cette influence agit-elle ? L'objectif est d'observer si le modèle maternel se reproduit chez la fille.

Le fait d'avoir eu une mère qui exerçait une activité professionnelle au moment où la jeune femme achevait ses études semble avoir une légère influence sur le fait d'exercer soi-même une activité professionnelle puisque 60% des femmes dont la mère travaillait, travaillent aujourd'hui contre 50% des femmes dont la mère ne travaillait pas.

Tableau 3
Pourcentage de femmes exerçant actuellement une activité professionnelle en fonction de l'activité de leur mère au moment où elles quittaient l'école¹

<i>Situation professionnelle de la mère (à la fin des études)</i>	<i>Femmes actives</i>	<i>Femmes inactives</i>	Ensemble des femmes
mère travaillait	59,1%	40,9%	100,0%
mère ne travaillait pas	50,4%	49,6%	100,0%

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Ces différences ne sont cependant pas très fortes et aucune conclusion définitive ne peut être tirée de ces résultats.

Quel est l'impact de l'exercice d'une activité professionnelle maternelle sur la

¹ L'information aurait sans doute été d'un plus grand intérêt si elle avait été saisie au moment où la fille était enfant et non pas à la fin de sa scolarité.

distribution des emplois du temps ?

Nous venons de constater que le fait d'avoir eu une mère active influence – certes légèrement – à la hausse le fait d'exercer une activité professionnelle chez la fille. Nous pouvons renforcer cette constatation par les informations suivantes :

- parmi les femmes actives, celles élevées par une mère au foyer, effectuent moins d'heures de travail professionnel que celles élevées par une mère active ;
- chez les femmes inactives (avec ou sans enfant), une augmentation du temps passé au travail ménager (y compris cuisine et vaisselle) est observée pour celles dont la mère ne travaillait pas par rapport à celles dont la mère exerçait une activité professionnelle.

10. EMPLOI DU TEMPS TYPE EN FONCTION DU STATUT PROFESSIONNEL ET DE LA DUREE DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Au sein de la population des femmes actives, de sérieuses différences apparaissent selon le statut professionnel et selon la durée de l'activité professionnelle.

10.1. Emploi du temps type en fonction du statut professionnel

Selon que les femmes ont un statut d'**indépendantes, de salariées ou d'aidantes familiales**, l'organisation journalière n'est pas la même. Les différences sont très typées.

Les femmes exerçant une activité professionnelle à leur compte travaillent beaucoup plus d'heures que les femmes salariées et plus encore que les femmes aidantes familiales (1h40mn en plus par rapport aux salariées et 2h en plus par rapport aux aidantes familiales). Par contre, leurs trajets sont réduits ainsi que pour les aidantes familiales qui associent souvent leur lieu de travail avec leur domicile. C'est, par exemple, le cas des agriculteurs, boulangers et autres artisans. Au total, les indépendantes ne sont pas privées de leur temps de loisir, ce temps libre est même légèrement plus important que celui des salariées et ceci qu'elles aient ou non des enfants. Par contre, les aidantes familiales dont les horaires professionnels sont très variables et avoisinent 6 heures par jour, ont un temps de loisir très réduit car elles passent beaucoup de temps à la préparation des repas, à la vaisselle et aux autres tâches d'entretien de l'habitation (4h40mn par jour en semaine).

10.2. Emploi du temps type en fonction de la durée de travail

La disponibilité des femmes actives n'est pas non plus la même lorsque les femmes travaillent à temps plein ou à temps partiel. Dans notre échantillon, les emplois à temps partiel représentent $\frac{1}{4}$ des emplois. Ce sont surtout les femmes avec enfant(s) qui optent pour ce type d'emploi : environ 43% des emplois occupés par des femmes avec enfant(s) sont des emplois à temps partiel contre 9% des emplois effectués par des femmes sans enfant.

A temps plein, la durée de travail des femmes sans enfant est plus importante que celle des

femmes avec enfant(s) car la présence d'enfants a aussi pour conséquence d'augmenter la quantité de travail domestique dont sont épargnées les femmes sans enfant qui peuvent ainsi rester plus longtemps sur leur lieu de travail. Au total, les femmes actives à temps plein avec enfant(s) bénéficient d'un temps de détente moins important que celles qui n'ont pas d'enfant.

A temps partiel, les femmes avec enfant(s) travaillent professionnellement moins d'heures que les femmes sans enfant et passent aussi plus de temps aux tâches ménagères.

En comparant les emplois du temps des femmes travaillant à temps complet et les emplois du temps de celles qui travaillent à temps partiel, nous constatons que le gain de temps des actives à temps partiel est surtout utilisé pour les tâches ménagères et relativement peu pour les loisirs.

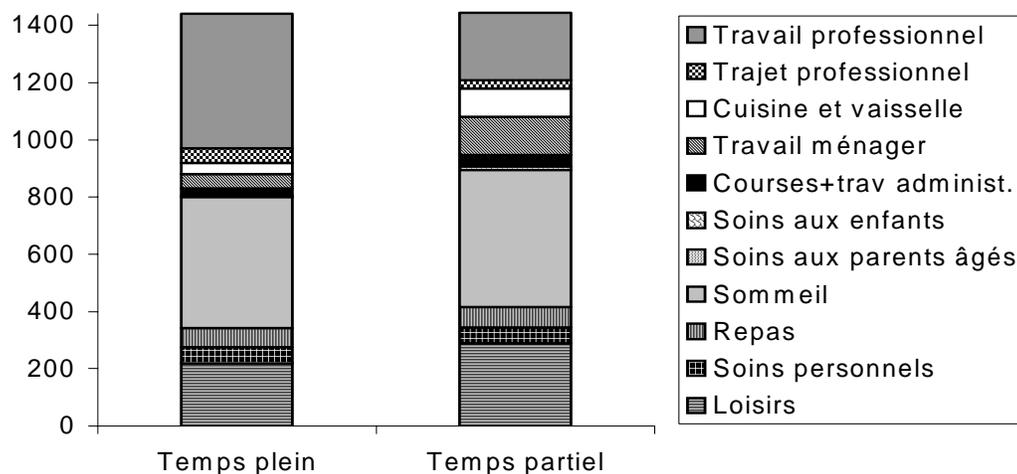
Exemple 1 : en moyenne, **une femme active à temps partiel sans enfant**, passe, au cours d'une journée type de la semaine :

- 1 heure de plus à la cuisine et à la vaisselle,
- 1h25mn de plus aux travaux d'entretien,
- 20 minutes de plus à dormir,
- 1h10mn de plus à ses loisirs,
- et 4 heures de travail professionnel en moins

... qu'une femme travaillant à temps complet sans enfant.

Graphique 9
Emploi du temps d'un jour de semaine des femmes sans enfant
selon la durée du temps de travail

en minutes/jour



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

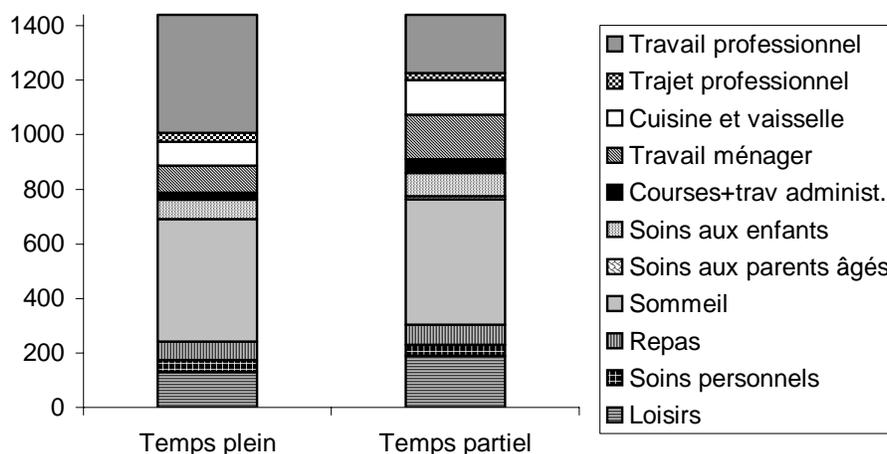
Exemple 2 : en moyenne, **une femme active à temps partiel avec enfant(s)**, passe, au cours d'une journée type de la semaine :

- 40 minutes de plus à la cuisine et à la vaisselle,
- 1 heure de plus aux travaux d'entretien,
- 20 minutes de plus aux courses,
- ¼ d'heure de plus aux soins des enfants,
- 10 minutes de plus à dormir,
- 1h de plus à ses loisirs,
- et 3h40mn de travail professionnel en moins

... qu'une femme travaillant à temps complet avec enfant(s).

Graphique 10
Emploi du temps d'un jour de semaine des femmes avec enfant(s)
selon la durée du temps de travail

en minutes/jour



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Ces résultats nous informent que les femmes travaillant à temps plein ne sacrifient pas entièrement leur temps libre à leur activité professionnelle mais ont plutôt tendance à réduire le temps passé aux travaux ménagers.

11. ESTIMATION DE LA DUREE DE TRAVAIL DOMESTIQUE

A partir d'une méthode statistique explicative¹ et non plus seulement descriptive comme nous venons de le faire jusqu'à présent, nous pouvons estimer, pour différents profils de femmes, l'importance du **temps de travail domestique**². Nous pouvons ainsi estimer l'influence positive ou négative de certains facteurs sur le volume de temps employé à effectuer tout l'entretien ménager. Mais au lieu d'introduire chaque critère séparément, c'est-à-dire indépendamment des autres critères, ici, tous les facteurs sont introduits simultanément permettant de tenir compte des interdépendances entre ces facteurs.

Des analyses précédentes, les effets suivants ressortaient clairement :

- les femmes inactives effectuent plus de travail ménager que les femmes actives,
- la présence d'enfants a une influence à la hausse sur le temps réservé à ces tâches,
- les jeunes femmes effectuent moins de travail ménager que les femmes plus âgées,
- le recours à une aide extérieure a également un effet à la baisse sur la durée du travail ménager.

Ces informations nous sont apparues indépendamment les unes des autres, en d'autres termes chaque facteur a été introduit dans la comparaison l'un après l'autre sans être croisé avec l'ensemble des autres variables. L'inconvénient de cette analyse descriptive tient dans le risque d'interpréter faussement l'effet d'un facteur parce que celui-ci est expliqué par un autre facteur. Voilà tout l'intérêt de la régression linéaire qui permet de croiser simultanément tous les effets des facteurs.

A partir de *l'ensemble des femmes interrogées*, nous avons cherché à expliquer la durée de travail domestique³ :

- Quels sont les résultats du modèle ?
- Quels sont les facteurs les plus explicatifs du phénomène et dans quel sens jouent-ils ? Contribuent-ils à augmenter ou à diminuer le temps de travail domestique ?

• Globalement, 52% de la variance observée sur la durée de travail domestique a pu être expliquée par 6 variables principales. Cela signifie que si toutes les femmes se caractérisaient de façon identique sur ces 6 facteurs, les différences observées pour le temps de travail domestique pourraient être réduites de 52%. Ceci signifie également que les différences observées entre toutes les femmes sur le temps de travail domestique sont pour la moitié expliquées par ces 6 facteurs. Compte tenu du fait que ce phénomène est aussi lié à des facteurs tout à fait subjectifs que l'on ne peut appréhender par des variables statistiques ou qui ne sont pas prises en compte dans cette enquête, ce résultat est relativement satisfaisant.

¹ Il s'agit d'une régression linéaire multiple.

² Ici, le travail domestique regroupe les tâches liées à la cuisine, la vaisselle, l'entretien ménager, les courses et le travail administratif.

³ Cf. note précédente

- Quelles sont les facteurs les plus explicatifs ?
 - Comme prévu, c'est l'exercice d'une **activité professionnelle** qui a le plus d'influence sur le temps de travail domestique et bien entendu cet effet est négatif : le fait d'exercer une activité professionnelle entraîne une forte réduction du temps passé au travail domestique. Inversement, le fait de ne pas exercer une activité professionnelle augmente le temps consacré au travail ménager. Ce facteur explique à lui seul 37% de la variance globale.
 - Ensuite, le fait d'être **célibataire** a également un effet réducteur du temps de travail domestique (8% de variance expliquée). Etre célibataire a tendance à baisser le temps de travail domestique.
 - Troisième facteur discriminant : **le montant du revenu du travail professionnel** de la femme¹ (4% de variance expliquée). Plus les revenus du travail professionnel sont élevés, plus le temps de travail domestique est réduit.
 - A côté de ces trois facteurs principaux viennent d'autres facteurs dont l'impact est moins important : **l'âge de la femme** (plus elle est âgée, plus le temps de travail domestique augmente) ; le **nombre d'enfant** (plus il y a d'enfants, plus il y a d'activités ménagères à remplir) ; et, enfin, **l'aide d'une personne extérieure** (une telle aide a pour effet de réduire légèrement le temps de travail ménager).

A partir de ce modèle, le temps consacré au travail ménager a pu être estimé selon des caractéristiques très précises :

- Soit, par exemple, le cas d'une jeune femme de 35 ans, mariée, deux enfants, active dont les revenus du travail sont de 80 000 FLUX/mois et ayant recours à une aide extérieure : nous estimons son temps de travail ménager à 3h10mn par jour en semaine.
- La même jeune femme ayant exactement les mêmes caractéristiques, à la différence près qu'elle est inactive et ne perçoit donc pas de revenus du travail, passera, selon nos estimations, 6h, en moyenne, à son travail ménager.

Ainsi, à partir de ces deux exemples, nous pouvons mesurer l'effet de l'exercice d'une activité professionnelle sur le temps de travail domestique : exercer une activité professionnelle diminue de 3 heures le travail ménager journalier pour une femme ayant les caractéristiques précises, citées précédemment, par rapport au fait de ne pas exercer d'activité professionnelle. La réciproque est vraie.

Les facteurs les plus discriminants sont l'exercice d'une activité professionnelle, la situation matrimoniale et les revenus du travail. Ces facteurs induisent donc les différences les plus élevées en matière de travail ménager. Par exemple, une femme mariée, 35 ans, avec deux enfants, active, rémunérée à 70 000 FLUX/mois et n'ayant pas recours à une aide extérieure, consacre 4h02mn par jour en moyenne en semaine à l'ensemble de son travail ménager alors qu'une femme ayant les mêmes caractéristiques mais étant célibataire n'y consacre que 2h32mn par jour en moyenne. Le fait d'être célibataire a pour effet de diminuer d'1h30mn le temps de travail ménager par rapport à toutes les autres formes de situations matrimoniales.

¹ Cette variable "revenus du travail" est fortement liée à l'exercice d'une activité professionnelle puisque toutes les femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle ont un revenu nul. Elle apporte cependant une information supplémentaire par rapport à la première variable introduite (exercice d'une activité professionnelle) car elle permet d'introduire une nouvelle distinction selon la hauteur des revenus perçus.

La même analyse explicative de régression linéaire a été appliquée aux différentes catégories de la typologie employée jusqu'à présent en fonction de l'activité professionnelle et de la présence d'enfants. Quelques phénomènes déjà énoncés précédemment ont pu être confirmés.

- * Sur *l'ensemble des femmes vivant sans conjoint*, pratiquement les deux-tiers de la variance observée est expliquée par 4 variables : l'exercice d'une activité professionnelle, le fait d'être célibataire, l'âge et le montant des revenus du travail. Ce pourcentage est considérable et signifie que les jeunes femmes ont un comportement très typé en fonction de leurs caractéristiques.
- * Chez les femmes *actives avec enfant(s)*, c'est surtout le montant des revenus du travail qui va permettre la diminution ou non du temps passé au travail ménager mais aussi l'âge de la femme et la présence d'un conjoint. On retrouve ici deux effets déjà observés dans l'analyse descriptive précédente : l'effet génération et l'effet "famille monoparentale". Premièrement, les jeunes femmes semblent alléger davantage leur temps de travail ménager par rapport aux femmes plus âgées. Deuxièmement, les femmes vivant seules avec des enfants effectuent moins de travail ménager par rapport à celles qui vivent en couple.
- * Chez les femmes *actives sans enfant*, l'effet génération est très net puisque l'âge de la femme explique 21% de l'ensemble des différences observées. Plus les femmes actives sans enfant sont jeunes et moins elles effectuent de travail ménager. Les facteurs liés au montant des revenus, à la présence d'un conjoint et au recours à une personne extérieure conservent leurs effets : à la hausse lorsque le conjoint est présent, à la baisse lorsque la femme dispose de revenus du travail élevés et recours à une tierce personne pour effectuer son travail ménager.
- * Chez les femmes *inactives* qu'elles aient ou non des enfants, les différences observées entre ces femmes s'expliquent mal. En fait, elles ont un comportement qui ne peut pas être expliqué par les caractéristiques qui ont été introduites mais peut-être ont-elles des caractéristiques en commun sur d'autres facteurs non présents dans cette analyse. Seul le fait d'avoir eu une mère qui ne travaillait pas au moment de quitter l'école a une légère influence à la hausse de la durée d'entretien ménager.
- * Sur *l'ensemble des femmes vivant avec conjoint*, l'analyse révèle un nouveau facteur ayant un effet positif sur la réduction du temps de travail ménager : la participation du conjoint à la lessive et au repassage. Plus la participation du conjoint en la matière est intensive, plus la femme est soulagée dans la réalisation de son travail ménager. Cette relation se comprend facilement dans la mesure où les activités d'entretien du linge sont complètement délaissées par les hommes. L'intervention masculine, si elle a lieu dans ce domaine, doit, par conséquent, être déjà très intensive dans les autres tâches ménagères avant de s'attaquer à cette activité à forte connotation féminine.

Le classement qui suit retient les caractéristiques des femmes dont les volumes de temps moyens sont les plus élevés ou les plus faibles. Il ne résume pas l'ensemble des informations précédentes. Il n'a pas non plus pour fonction d'établir un jugement de valeur entre ces femmes car le nombre d'heures passées à effectuer certaines tâches est, comme nous l'avons déjà souligné, un élément de comparaison relativement pauvre :

- les femmes qui restent le plus longtemps sur leur lieu de travail : les femmes au statut professionnel d'indépendante (8h24mn/jour) puis les femmes actives sans enfant bénéficiant de l'aide d'une personne extérieure pour leurs tâches ménagères et familiales (8h06mn/jour).
- les femmes les plus résistantes aux travaux ménagers (et aux travaux de cuisine) : les femmes inactives avec au moins trois enfant (3h01mn/jour).
- les femmes qui passent le moins de temps à l'entretien ménager : les femmes actives sans enfant diplômées du supérieur (39 minutes/jour).
- les femmes les plus présentes auprès de leur(s) enfant(s) : les mères inactives dont le benjamin a moins de 5 ans (3h06mn/jour).
- les femmes ayant les nuits les plus longues : les femmes sans conjoint, sans enfant et inactives (8h32mn/jour) qui sont aussi les plus âgées (en moyenne, 51 ans).
- les femmes ayant les nuits les plus courtes : les femmes inactives avec enfant(s), âgées de moins de 35 ans (7h10mn/jour).
- les femmes bénéficiant du maximum de temps libre : les femmes inactives dont le benjamin a plus de 12 ans (7h20mn/jour) et qui sont, en moyenne âgées de 46 ans.

CHAPITRE II

PARTICIPATION DU CONJOINT AUX TACHES DU MENAGE

Les emplois du temps n'ont pas été renseignés pour les hommes. Nous disposons cependant de certaines informations sur les conjoints (mariés ou non) des femmes interrogées. Ces dernières ont été invitées à estimer la fréquence de la participation de leur conjoint aux tâches du ménage. Cette estimation est subjective puisqu'elle prend en compte uniquement l'opinion des femmes. De plus, cette estimation n'est pas quantitative (en nombre de minutes) mais qualitative (fréquence de l'aide) ce qui confère à l'information un caractère approximatif.

La classification des femmes selon l'exercice ou non d'une activité professionnelle et de la présence ou de l'absence d'enfants a été maintenue.

Remarque : Dans cette partie consacrée à la participation du conjoint aux tâches du ménage, nous ne pourrions pas affirmer que le partage est inégalitaire entre conjoints si nous observons que la participation du conjoint est faible car nous ne tenons pas compte de toutes les participations des membres du ménage. Par exemple, les enfants ou les grands-parents peuvent participer aux tâches ménagères justifiant, en partie, la non-participation du conjoint à ces tâches tout comme celle de la femme, d'ailleurs. Nous ne disposons cependant pas de telles informations quant aux échanges entre les membres du ménage.

1. PARTICIPATION DU CONJOINT A LA CUISINE ET A LA VAISSELLE

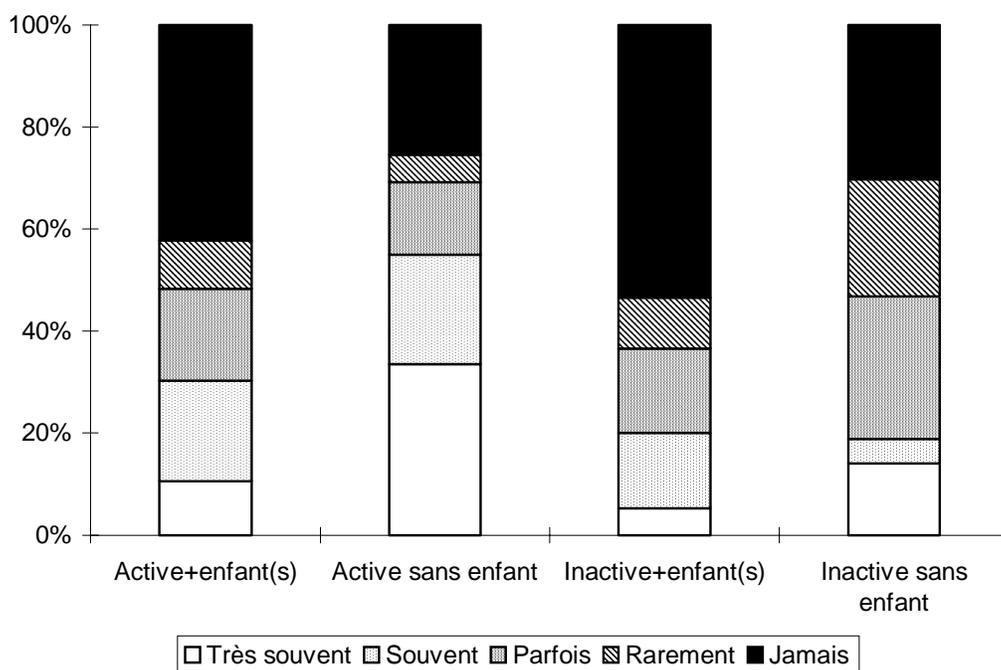
Plus de la moitié des femmes inactives avec enfant(s) ne sont *jamais* aidées par leur conjoint pour préparer les repas et faire la vaisselle ; seulement 5% sont *très souvent* aidées. Ce sont les femmes inactives avec enfant(s) qui bénéficient le moins souvent de l'aide de leur conjoint pour ce type de tâche mais aussi pour les autres tâches domestiques.

Cette appréciation de l'aide du conjoint est subjective et peut aussi refléter le manque que ces femmes ressentent par rapport à ce qu'elles estiment être la norme. Ainsi, les femmes inactives sans enfant qui ont apparemment moins besoin d'être aidées par leur conjoint le sont plus que les femmes inactives avec enfant(s). La différence réside dans l'estimation de la participation de leur conjoint : les femmes inactives sans enfant estiment peut-être cette participation satisfaisante par rapport à ce qu'elles pensent être la norme. Rappelons également que les femmes inactives sans enfant sont plus âgées et que leur conjoint, parfois déjà pensionné, participent peut-être davantage aux tâches ménagères dans la mesure où ils sont plus souvent disponibles.

Les femmes actives avec enfant(s) ne sont pas beaucoup mieux placées puisque 42% ne sont *jamais* aidées.

En fait, ce sont les femmes actives sans enfant qui bénéficient le plus souvent de la participation de leur conjoint : 1/3 d'entre elles déclarent être *très souvent* aidées. Ces femmes sont aussi les plus jeunes et bénéficient peut-être d'un effet de génération : les jeunes hommes sembleraient s'investir plus fréquemment dans les tâches ménagères que leurs aînés. Mais le partage égalitaire ne sera atteint qu'à partir du moment où 100% des femmes actives bénéficieront très souvent de la participation de leur conjoint.

Graphique 11
Participation du conjoint à la cuisine et à la vaisselle



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

L'effet génération n'est pas neutre car le partage semble plus égalitaire avec les jeunes hommes : 30% des femmes actives avec enfant(s) bénéficient *souvent* ou *très souvent* de la participation de leur conjoint. Ce pourcentage est :

- de 34% pour les jeunes femmes de moins de 30 ans,
- de 26% pour les femmes de plus de 50 ans.

Le même phénomène s'observe chez les femmes actives sans enfant : la probabilité qu'elles soient *souvent* ou *très souvent* aidées par leur conjoint est de 55%. Ce pourcentage :

- atteint 61% pour les femmes de moins de 30 ans,
- et se réduit à 46% lorsqu'elles ont plus de 50 ans.

Chez les femmes inactives, l'effet génération a également un impact discriminant.

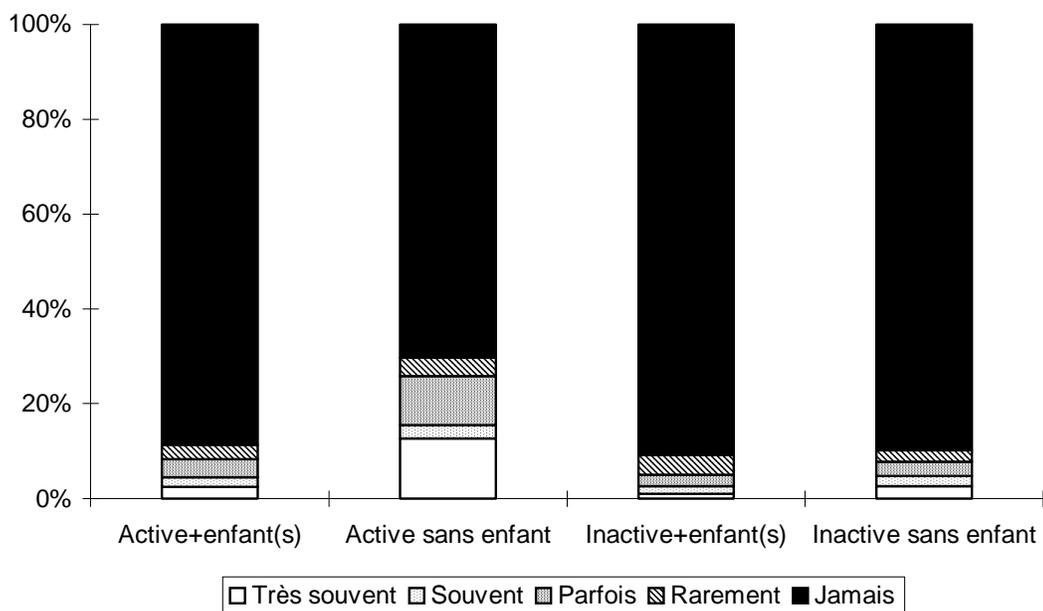
2. PARTICIPATION DU CONJOINT A LA LESSIVE ET AU REPASSAGE

Comme nous l'avions déjà observé sur les données de 1991¹, la lessive et le repassage restent des tâches très féminines auxquelles les hommes consacrent très peu de temps.

91% des femmes inactives avec enfant(s) ne sont *jamais* aidées par leur conjoint dans ce domaine.

Les femmes qui bénéficient le plus souvent de la participation de leur conjoint sont, comme pour les autres tâches ménagères, les femmes actives sans enfant. Lors même qu'elles sont les plus aidées, le partage est loin d'être égalitaire pour l'entretien du linge : seulement 13% déclarent être *très souvent* aidées quand 70% déclarent ne l'être *jamais*.

Graphique 12
Participation du conjoint à la lessive et au repassage



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Un effet de génération peut être également mis en évidence. En comparant l'aide reçue par les femmes actives de moins de 30 ans et celle reçue par les femmes actives de plus de 50 ans, les différences sont flagrantes : 63% des premières ne sont *jamais* aidées contre 91% des secondes (cf. **tableau 4**).

¹ cf. PSELL n°62 - Budget temps des femmes : l'opinion des femmes - A. AUBRUN - P. HAUSMAN - CEPS/Instead - Juin 1994

Tableau 4
Participation des conjoints des femmes actives à la lessive et
au repassage en fonction de l'âge des femmes

<i>Age</i>	<i>Très souvent</i>	<i>Souvent</i>	<i>Parfois</i>	<i>Rarement</i>	<i>Jamais</i>	Ensemble
moins de 30 ans	12,6	5,4	12,3	6,2	63,5	100,0
plus de 50 ans	3,3	-	2,8	3,3	90,6	100,0
ens. femmes actives	5,9	2,2	6,0	3,3	82,6	100,0

Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

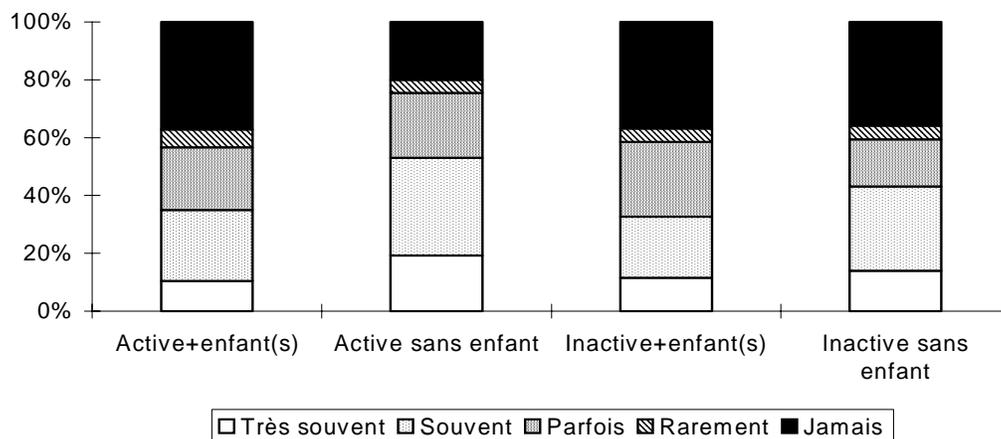
3. *PARTICIPATION DU CONJOINT A L'ENTRETIEN DE LA MAISON*

Le travail d'entretien de la maison donne lieu à des avis plus partagés ou du moins plus équilibrés : pratiquement la moitié des femmes, quelle que soit leur activité professionnelle et la présence ou non d'enfants, répondent être aidées *très souvent*, *souvent* ou *parfois* par leur conjoint. Si l'aide des conjoints semble plus intense pour cette activité domestique, y sont inclus les travaux de bricolage et de jardinage, activités traditionnellement dévolues aux hommes. Nous pourrions parler ici d'inégalité en sens inverse puisque certaines femmes s'y investissent peu. Ce poste de travail domestique rééquilibre un peu le partage des tâches entre conjoints car nous avons souvent tendance à oublier, en ne tenant compte que des activités internes à l'habitation, que les activités aux abords de l'habitation sont également à effectuer.

Le même phénomène de génération est observé chez les femmes actives : 15% des femmes actives de moins de 30 ans déclarent ne *jamais* bénéficier de la participation de leur conjoint contre 45% des femmes actives de plus de 50 ans.

Chez les femmes inactives, le phénomène est également semblable à celui observé sur les autres tâches : les femmes les plus âgées sont plus souvent aidées que les jeunes femmes.

Graphique 13
Participation du conjoint à l'entretien de la maison

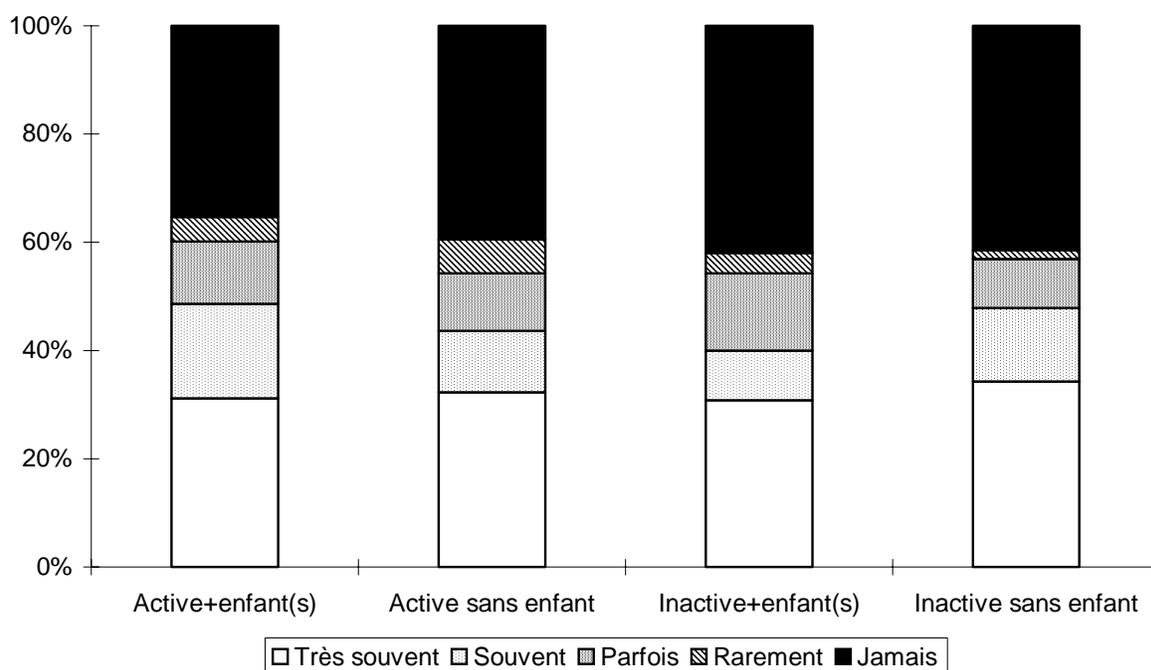


Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

4. PARTICIPATION DU CONJOINT AU TRAVAIL ADMINISTRATIF

Les disparités entre femmes actives et inactives, entre femmes avec ou sans enfant sont beaucoup moins marquées concernant le travail administratif. Le constat est flagrant en comparant visuellement les histogrammes du graphique suivant. Les similitudes de fréquence de participation du conjoint au travail administratif sont frappantes.

Graphique 14
Participation du conjoint au travail administratif



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

A nouveau, l'effet génération joue un rôle inverse chez les femmes actives et inactives :

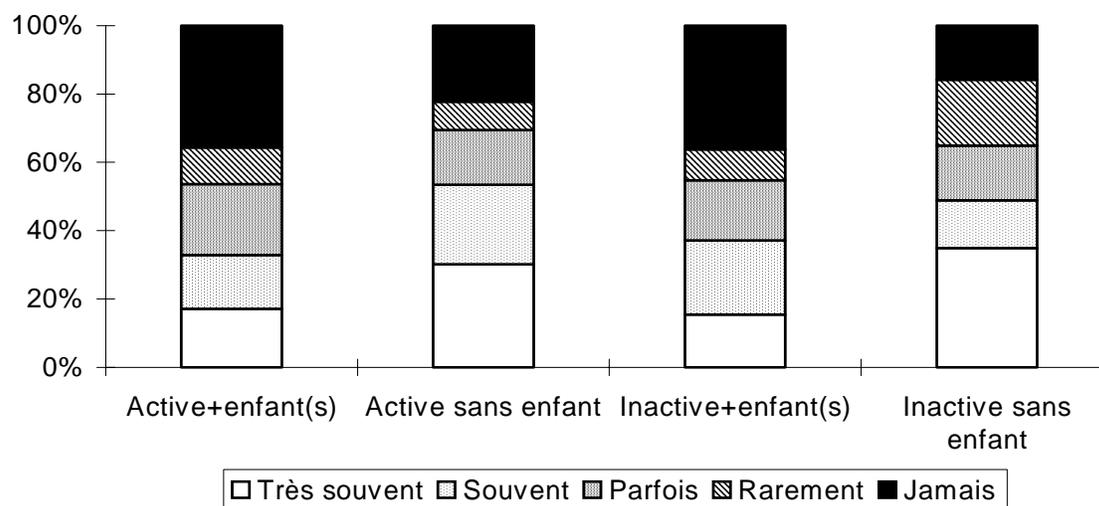
- d'une part, parmi les femmes actives, les jeunes femmes sont plus souvent aidées que les femmes plus âgées,
- et d'autre part, chez les femmes inactives, les femmes les plus âgées bénéficient plus souvent de la participation de leur conjoint.

Il semble qu'il n'y ait pas de "demi-mesure" dans ce domaine : les hommes aident soit *très souvent* soit pas du tout leur conjointe pour les tâches administratives. Un peu plus de 30% de l'ensemble des femmes sont aidées *très souvent* et pratiquement 40% ne sont *jamais* aidées.

5. PARTICIPATION DU CONJOINT AUX COURSES

Les femmes actives sans enfant qui, dans tous les postes de travail énumérés jusqu'à présent, ont toujours bénéficié de la participation la plus fréquente de leur conjoint, sont supplantées par les femmes inactives sans enfant en ce qui concerne les courses : 30% des premières contre 35% des secondes sont *très souvent* aidées par leur conjoint.

Graphique 15
Participation du conjoint aux courses



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Derrière ces chiffres, on décrypte bien les différents types de ménage associés à ces types de femmes :

- les femmes les plus âgées ont aussi des conjoints âgés qui n'ont plus d'activité professionnelle et qui prennent alors le temps pour faire les courses ;
- au contraire, les jeunes femmes actives ont des conjoints également actifs qui prennent moins souvent le temps pour s'y consacrer.

Remarque : Nous ne disposons pas d'informations quant à l'activité du conjoint pendant que la femme réalise ces tâches ménagères. Par exemple, si le conjoint ne participe jamais aux courses, c'est peut-être parce qu'il garde les enfants durant cette période. Cette information qui fait défaut rééquilibrerait peut-être ce partage des tâches. Aussi nous ne disposons pas des informations concernant la participation du conjoint à la garde et aux soins des enfants, activités dans lesquelles les pères s'investissent peut-être plus que dans les tâches ménagères.

Ce n'est pas tant l'activité professionnelle ni la présence d'enfants qui sont déterminants dans l'intensité de la participation du conjoint mais surtout la génération de la femme et,

implicitement, du conjoint. Chez les femmes actives, la participation du conjoint est à la hausse lorsque la femme est jeune. Par contre, chez les femmes inactives, la participation du conjoint est à la hausse lorsque la femme est plus âgée.

Outre les critères liés à l'activité professionnelle et à la présence d'enfants, d'autres facteurs font-ils varier l'intensité de la participation du conjoint aux tâches du ménage ?

6. FACTEURS DE VARIANCE DE LA PARTICIPATION DU CONJOINT

Nous avons sélectionné trois critères susceptibles d'influencer à la hausse l'intensité de la participation du conjoint aux tâches ménagères : l'âge des enfants, la durée de l'activité professionnelle et le statut de cette activité professionnelle dans le cas où la femme est active.

6.1. L'âge des enfants

Les femmes ayant de très jeunes enfants sont-elles plus souvent aidées par leur conjoint que celles qui ont de plus grands enfants ?

- Parmi celles qui exercent une activité professionnelle, les femmes ayant un enfant âgé entre 5 et 12 ans sont celles qui sont les moins fréquemment épaulées par leur conjoint pour l'ensemble des tâches domestiques alors que les femmes dont le benjamin est âgé de moins de 5 ans peuvent plus souvent compter sur leur conjoint (exception faite du travail administratif où la fréquence de l'aide du conjoint est plus élevée).
- Chez celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle, plus les enfants sont grands, moins les femmes sont soutenues par leur conjoint. 39% des femmes inactives dont le benjamin a moins de 5 ans ne sont *jamais* aidées par leur conjoint pour faire la cuisine et la vaisselle alors qu'elles sont plus de 71% chez les femmes inactives dont le benjamin a plus de 12 ans.

Pour toute tâche domestique à partager dans un ménage, les disparités liées à l'âge des enfants évoluent dans le même sens.

La situation est particulièrement inégalitaire pour les femmes actives dont le benjamin est âgé entre 5 et 12 ans : 96% expriment n'être *jamais* aidées par leur conjoint pour l'entretien du linge. Etrangement, c'est pour ces mêmes femmes qui sont en général les moins aidées, que l'aide du conjoint est la plus fréquente pour le travail administratif : près de 59% d'entre elles bénéficient *souvent* ou *très souvent* de la participation de leur conjoint.

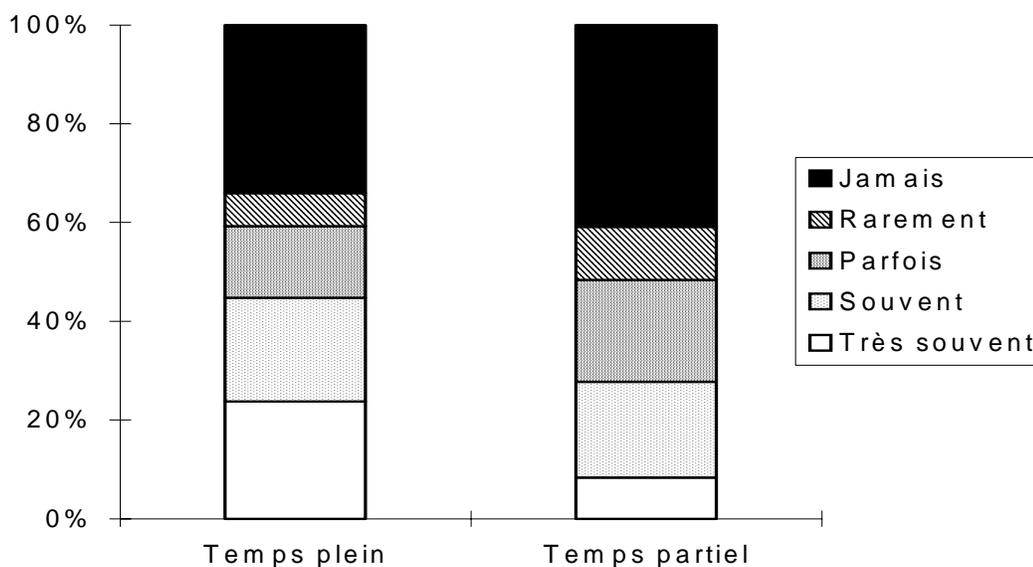
6.2. Le travail à temps partiel

L'aspect le plus inégalitaire de ce partage des tâches entre conjoints apparaît pour les femmes actives car, comme leur conjoint, elles assument une activité professionnelle et doivent également assumer les tâches domestiques. Certains justifient cette inégalité par le constat selon lequel toutes les femmes actives n'exercent pas leur activité professionnelle à temps complet. Elles bénéficieraient, par conséquent, d'un laps de temps supplémentaire pour réaliser les tâches domestiques. Le travail à temps partiel est, en effet, une caractéristique relativement forte de l'emploi féminin : $\frac{1}{4}$ des femmes actives de notre échantillon exercent leur activité professionnelle à temps partiel. Comment varie concrètement la participation du conjoint en fonction de la durée de l'activité professionnelle de la femme ?

A temps partiel, les femmes sont effectivement moins souvent aidées par leur conjoint que les femmes travaillant à temps complet, ce qui peut se justifier par le fait qu'elles disposent de plus de temps que leur conjoint pour réaliser les tâches domestiques. Mais les femmes travaillant à temps complet bénéficient, relativement aux femmes travaillant à temps partiel, de peu d'aide supplémentaire de la part de leur conjoint.

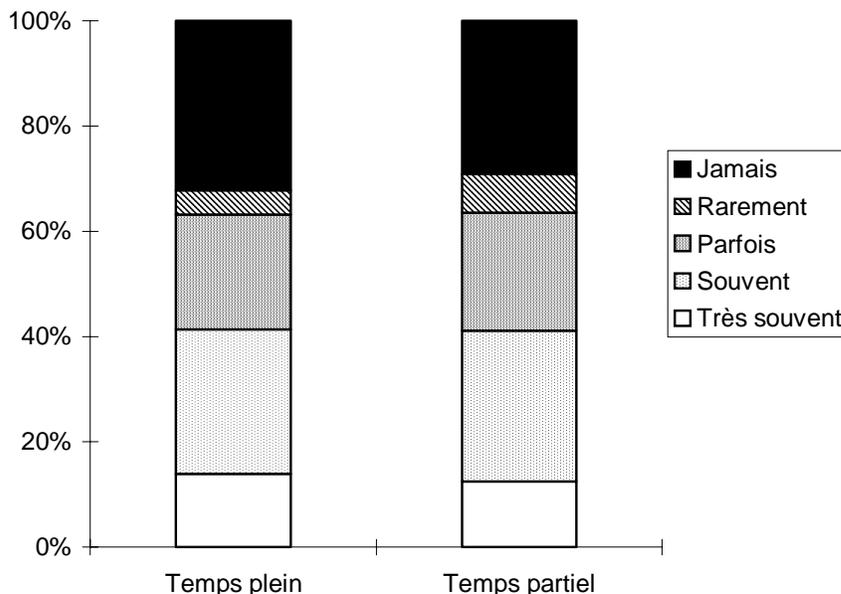
En détaillant la participation du conjoint en fonction du type d'activités ménagères, quelques différences apparaissent. Concernant la préparation des repas et la vaisselle, les femmes travaillant à temps plein voient la participation de leur conjoint un peu plus fréquente que les femmes travaillant à temps partiel. Par contre, concernant l'entretien de la maison, aucun supplément d'aide n'est observé.

Graphique 16
Participation du conjoint à la cuisine et à la vaisselle en fonction de la durée de travail à temps plein ou à temps partiel



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

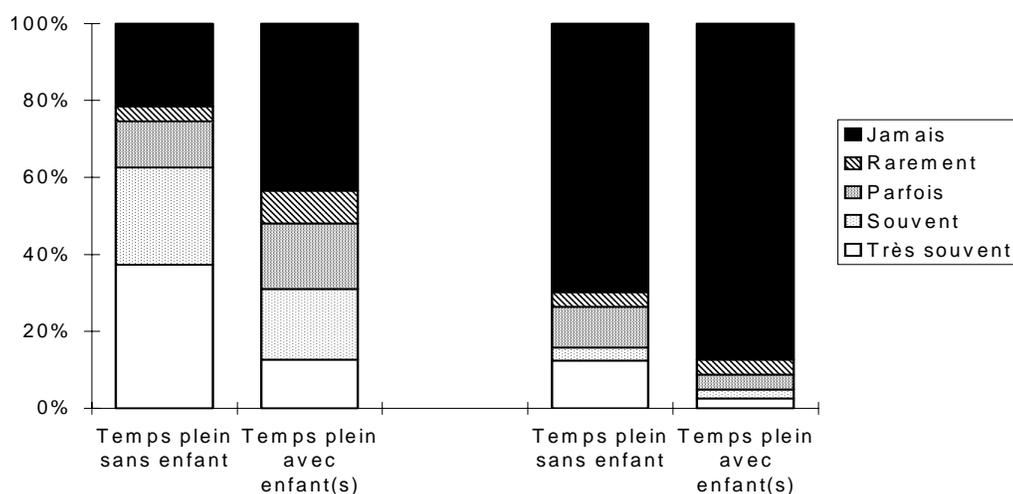
Graphique 17
Participation du conjoint à l'entretien de la maison en fonction de la durée de travail



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Le phénomène le plus étonnant réside dans la distinction des femmes avec ou sans enfant (cf. **graphique 18**). Le fait d'avoir des enfants parmi toutes les femmes travaillant à **temps complet**, semble diminuer la participation du conjoint à ces tâches alors qu'elles devraient théoriquement être plus souvent aidées que celles qui n'ont pas d'enfant.

Graphique 18
Participation du conjoint à la cuisine/vaisselle et à la lessive/repassage pour les femmes travaillant à temps complet en fonction de la présence d'enfants



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

6.3. Le statut professionnel

Nous savons d'avance qu'en distinguant le statut professionnel des femmes actives, des différences dans la fréquence de la participation du conjoint vont apparaître. En effet, dans la première partie de cette étude, nous avons pu constater que les indépendantes effectuaient un plus grand nombre d'heures que les salariées et les aidantes familiales. Les premières effectuent en moyenne 8h24mn par jour contre 6h46mn pour les secondes, sans compter les heures de travail du week-end qui concernent généralement les indépendantes. Les aidantes familiales ont les durées de travail professionnel les plus courtes (6h24mn).

Les aidantes familiales sont très peu souvent aidées par leur conjoint : 86% ne le sont *jamais* pour préparer les repas et faire la vaisselle, 97% pour le linge, 84% pour l'entretien de la maison et 79% pour les courses. Conjointes d'indépendants ou d'agriculteurs qui effectuent eux-mêmes un nombre d'heures d'activité professionnelle plus élevé par rapport aux autres travailleurs, elles assument souvent seules les tâches domestiques. Les traditions sont aussi particulièrement tenaces dans ce milieu social et les tâches sont encore strictement définies et associées aux femmes ou aux hommes. Etrangement, à nouveau, ce sont les aidantes familiales, quasiment jamais aidées par leur conjoint qui bénéficient le plus souvent de la participation de leur conjoint pour le travail administratif (49% "très souvent" et 27% "souvent"). La gestion de l'entreprise familiale justifie sans doute cette intervention plus fréquente du conjoint dans le règlement des papiers administratifs.

6.4. Synthèse

Nous avons réitéré le même type d'analyse explicative que celle utilisée précédemment au chapitre I, paragraphe 11 (régression linéaire multiple), afin d'expliquer la variance observée de la participation du conjoint. L'objectif de cette analyse est de déterminer quelles sont les femmes qui bénéficient le plus fréquemment de la participation de leur conjoint et surtout quelles sont leurs caractéristiques.

Les résultats sont moins probants en terme de pouvoir explicatif que ceux obtenus dans l'analyse sur le nombre d'heures de travail domestique : les disparités observées ne sont donc pas très nettes. Pour synthétiser les résultats, les informations les plus caractéristiques ont été relevées :

- * Le *nombre d'enfants* a un effet réducteur sur la fréquence de la participation du conjoint : plus le nombre d'enfants est élevé, moins le conjoint aide sa femme à la cuisine, la lessive, l'entretien ménager et les courses.
- * Une faible *qualification* de la femme semble ne pas encourager le conjoint à participer fréquemment aux tâches domestiques alors qu'une qualification relativement élevée semble inciter les conjoints à plus d'égalité.
- * Le fait d'être *aidante familiale* par rapport au statut de salariée ou d'indépendante a un effet

négalif sur la participation que peut fournir le conjoint. Ceci n'est vrai que pour les femmes actives avec enfant(s).

- * Chez les femmes actives sans enfant, 10% des différences observées sur la participation du conjoint à l'entretien du linge sont expliqués par *l'âge de la femme* mais aussi du conjoint : les jeunes hommes ont effectivement tendance à aider davantage leurs femmes que leurs aînés même si la différence n'est pas flagrante. Un niveau de *formation* supérieur explique également que certaines femmes soient plus souvent aidées.

Cette enquête sur les emplois du temps mais aussi sur la participation du conjoint aux tâches du ménage a été réalisée en 1991 et en 1993. En l'espace de deux années, les résultats observés concernant les emplois du temps ou la participation du conjoint sont relativement stables. Les différences entre femmes actives et inactives se maintiennent. Très peu d'ouvertures vers plus d'égalité entre conjoints semble donc se manifester. Mais le recul d'observation sur deux années est trop court pour l'affirmer. Une comparaison de ces résultats serait nécessaire à plus long terme. Cette stabilité confirme, en tout cas, la validité des données et des tendances observées.

CHAPITRE III

**EFFET DE L'ARRIVEE D'UN ENFANT SUR LA FREQUENCE
DE LA PARTICIPATION DU CONJOINT**

Nous partons de l'idée précédemment émise à propos de l'effet "génération" sur l'intensité de la participation du conjoint aux tâches domestiques. Nous avons observé que les jeunes femmes étaient plus fréquemment aidées par leur conjoint que ne le sont leurs aînées. De nombreuses études portant sur l'analyse des emplois du temps des femmes n'y voient cependant pas un effet "génération" mais uniquement un effet "d'âge". Ceci signifierait que les jeunes femmes sont plus intensément aidées par leur conjoint non pas parce que le partage devient de plus en plus égalitaire de génération en génération mais parce que de tout temps les femmes ont toujours été d'autant plus aidées qu'elles étaient jeunes. Lorsque les femmes sont actives sans enfant et, par conséquent, dans la majorité des cas, jeunes, elles reçoivent pratiquement toutes une aide relativement importante de la part de leur conjoint mais une fois qu'elles ont des enfants et qu'elles sont alors plus âgées, elles sont moins fréquemment aidées. Tout se passerait comme si l'arrivée d'un enfant avait pour effet de désengager le conjoint des affaires familiales et par élargissement des activités ménagères¹. H. PEEMANS-POULET écrit dans un article de Chronique Féministe² : *"lorsque surviennent les enfants (surtout à partir du deuxième), c'est la femme seule, ou presque qui effectue l'ajustement imposé par l'augmentation du travail lié aux enfants. Le comportement des hommes est, à cette occasion, à peine différent selon que leur femme exerce ou non une activité professionnelle. Les hommes ont tendance à participer d'autant moins aux charges domestiques que le volume de travail est important."* Cependant, l'arrivée d'un enfant entraîne une augmentation générale des tâches domestiques et familiales et le conjoint ne se désengage peut-être pas des tâches qu'il effectuait auparavant mais uniquement des nouvelles tâches qui apparaissent.

Nous avons voulu tester cette hypothèse dans la mesure où, grâce au panel de ménages enquêtés chaque année par le CEPS/Instead, cette comparaison était, en partie, possible.

Remarque à propos d'un panel : L'intérêt d'un panel est de "suivre" des individus au cours du temps, d'observer leur comportement face aux événements de la vie. Quel est son apport par rapport à une enquête ponctuelle ?

- *Une enquête ponctuelle permet de comparer deux individus à deux âges différents. Ceci nous autorise uniquement à affirmer que les plus jeunes suivent cette tendance et les plus âgés, cette autre tendance. Il serait incorrect d'affirmer, à partir de cette observation, que plus les individus vieillissent, plus ils s'orientent vers telle tendance. En fait, pour énoncer cette dernière affirmation, il faudrait connaître les comportements de mêmes individus au cours du temps.*
- *Tout l'intérêt d'un panel réside dans cette subtilité car un panel permet de montrer l'effet de l'âge. Il permet de comparer un même individu à deux moments différents : en vieillissant de 5 ans, l'individu X a changé de comportement sur tel ou tel point. Il existe, en effet, deux phénomènes que l'on a tendance à confondre : l'effet de l'âge et l'effet de **génération**. Le premier de ces effets reflète l'évolution d'un même individu au cours du temps et le second reflète deux individus d'âges différents à un même moment.*

¹ Les tâches ménagères étant fortement liées aux enfants, l'arrivée d'un enfant supplémentaire entraîne une augmentation du "travail familial" (les enfants) et une augmentation des travaux domestiques.

² Chronique Féministe n°45, Pourquoi s'occuper du PNB plutôt que du partage ?

Mais, même à partir des données d'un panel, il faut prendre quelques précautions et se garder d'attribuer au facteur de l'âge tous les changements observés sur les individus. Derrière ce facteur, ce sont souvent d'autres événements qui s'y cachent : l'accès au marché du travail, l'achat d'un logement, l'arrivée d'un enfant, le passage à la retraite, etc. Ces événements sont fortement liés à l'âge et ce sont eux les facteurs explicatifs des changements et non le facteur âge en tant que tel.

Concrètement, la problématique est la suivante : observe-t-on effectivement un désengagement du conjoint lorsqu'apparaît un enfant supplémentaire dans le ménage, que ce soit le premier ou un autre enfant ?

Quelques remarques méthodologiques s'imposent pour la bonne compréhension de ce type de comparaison :

- * La comparaison porte sur les mêmes individus suivis de 1991 à 1993 afin de mesurer l'effet d'un même événement sur une même cohorte d'individus.
- * Cette comparaison est très délicate à effectuer car elle repose sur des estimations pouvant fluctuer en fonction de facteurs imprévisibles sans qu'il y ait eu objectivement de changement réel. Certains facteurs subjectifs peuvent conduire à des réponses instables d'une année à l'autre : l'humeur de la personne qui répond, le moment de la journée, le moment de l'année, etc. Tous ces éléments jouent indistinctement dans un sens ou dans un autre sur la qualité des réponses et rendent parfois aléatoires des comparaisons dans le temps. Au delà de toutes ces précautions d'emploi, une autre interrogation limite l'interprétation de la nature du changement : est-ce un changement réel en toute objectivité ou bien s'agit-il d'un changement lié à la méthode de mesure ?
- * Pour palier à ce type d'inconvénients liés à la comparaison, nous avons concentré la comparaison sur l'appréciation de *l'épouse* quant à la participation de son conjoint aux tâches ménagères.
- * Afin d'éviter les problèmes liés à de faibles variations d'appréciation sur l'intensité de l'aide du conjoint, trois regroupements ont été opérés :
 - premier groupe : "très souvent" et "souvent",
 - deuxième groupe : "parfois",
 - troisième groupe : "rarement" et "jamais".
- * La comparaison porte uniquement sur les couples déjà formés en 1991 et toujours existants en 1993.
- * Nous aurions voulu comparer ces situations en tenant compte de l'activité de la femme en 1991 **et** en 1993 mais les effectifs sont insuffisants pour que les résultats soient stables et significatifs.

Quels sont les résultats de cette comparaison ?

- Parmi toutes les femmes vivant en couple interrogées successivement en 1991 et 1993, pratiquement 70% ont conservé un avis similaire sur la participation de leur conjoint. En fonction du type de tâches, des divergences apparaissent. Par exemple, pour les travaux d'entretien du linge, les femmes interrogées sont plus de 91% à conserver le même avis en 1991 et 1993. Par contre, dans les travaux d'entretien de la maison, elles ne sont que 56% à l'estimer de façon similaire. Encore une fois, l'absence d'aide pour l'entretien du linge (lavage, repassage, pliage, etc.) est très évidente et tenace. Les femmes restent catégoriques quant à leur avis sur ce type de tâches : elles ne sont *jamais* aidées. Concernant les autres tâches domestiques, les avis sont plus fluctuants au cours du temps et moins affirmatifs.
- Il s'agit maintenant de comparer ces changements d'avis en fonction d'un événement précis : l'arrivée d'un enfant supplémentaire au sein du couple. Cet enfant doit être né entre le moment où l'enquête a été réalisée en 1991 et le moment où elle a été effectuée en 1993. Ces deux moments n'ayant pas forcément lieu à la même période de l'année, la durée de la période étudiée peut varier selon les ménages. La comparaison portera également, à l'inverse, sur un autre événement contraire : l'effet du départ d'un enfant entre 1991 et 1993¹.

Nous allons reprendre pour chaque poste de travail ménager, l'appréciation de la fréquence de la participation du conjoint selon qu'elle est restée la même, a diminué ou a augmenté en fonction de l'arrivée, du départ d'un enfant ou de la stabilité de la composition du ménage.

1. EFFET SUR LA PARTICIPATION DU CONJOINT A LA CUISINE ET A LA VAISSELLE

⇒ Parmi les ménages où le **nombre d'enfants n'a pas varié**, 68% des femmes disent être aidées de la même façon en 1993 qu'en 1991 ; 12% pensent que cette participation a diminué et 19% qu'elle a augmenté. Lorsque le ménage ne s'est pas modifié entre 1991 et 1993, l'évolution de la participation du conjoint est donc positive puisqu'elle a plus souvent augmenté que diminué. Cette situation peut être prise comme référence si nous comparons les conséquences liées au fait que le ménage se soit modifié.

⇒ Que se passe-t-il lorsqu'il y a un enfant de moins et donc que les charges domestiques diminuent ? La participation du conjoint a plus souvent diminué qu'augmenté : 28% à la baisse et 13% à la hausse.

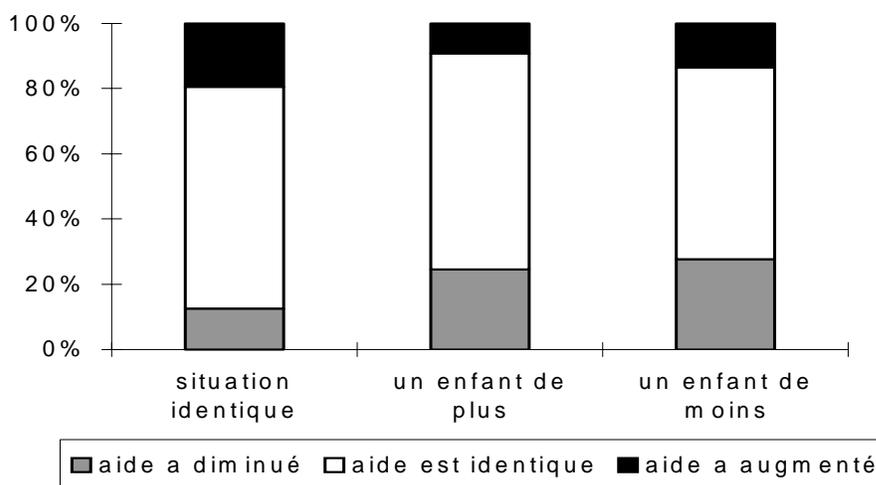
¹ Ce départ peut être soit effectif, c'est-à-dire que l'enfant a quitté physiquement le ménage soit financier si l'enfant accède à l'indépendance financière tout en restant dans le ménage.

⇒ Que se passe-t-il lorsqu'il y a un enfant de plus et donc que les charges domestiques se sont accrues ? Dans un quart des cas, cette participation a diminué et dans seulement 9% des cas, elle s'est renforcée. Globalement, pour les femmes qui ont connu une naissance supplémentaire entre 1991 et 1993, le bilan est donc négatif puisqu'elles sont ou se sentent moins fréquemment aidées par leur conjoint qu'en 1991. Ce résultat peut être dû :

- soit au désengagement du conjoint dans les tâches qu'il effectuait auparavant
- soit uniquement au désengagement du conjoint dans les tâches familiales et ménagères supplémentaires sans que, pour autant, le père ne se soit désinvesti dans les tâches qu'il effectuait au préalable
- soit, encore, au sentiment d'insuffisance de la part des femmes par rapport à leur souhait de voir leur conjoint participer davantage.

Graphique 19

Variation de la participation du conjoint en fonction de l'arrivée d'un enfant, d'un départ ou d'une situation identique pour la cuisine et la vaisselle



Source : PSELL 1993 – CEPS/Instead

2. EFFET SUR LA PARTICIPATION DU CONJOINT A LA LESSIVE ET AU REPASSAGE

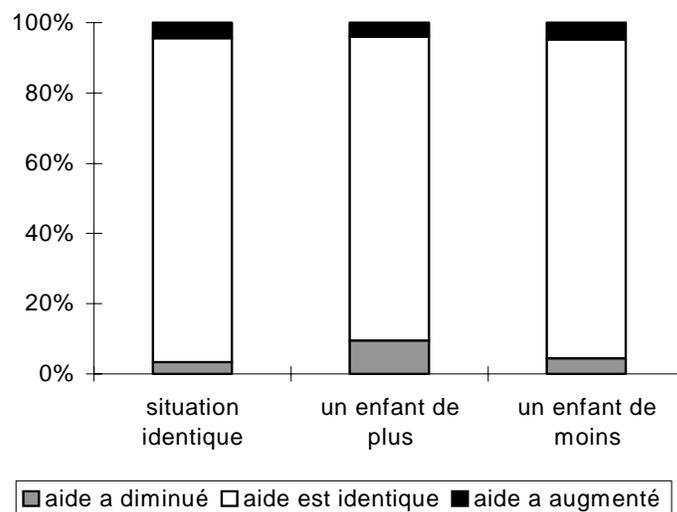
Rappelons la grande stabilité des appréciations sur ce poste :

- 92% des femmes dont la situation de famille est identique de 1991 à 1993 estiment qu'il n'y a eu aucun changement ;
- de même pour 91% de celles qui ont un enfant en moins par rapport à 1991 ;
- et 86% des femmes qui ont connu l'arrivée d'un enfant supplémentaire portent le même jugement.

C'est, en tout cas, pour les familles agrandies d'un enfant supplémentaire que la participation

du conjoint a le plus fréquemment diminué : 10% pensent que cette participation a régressé.

Graphique 20
Variation de la participation du conjoint en fonction de l'arrivée d'un enfant, d'un départ ou d'une situation identique pour la lessive et le repassage

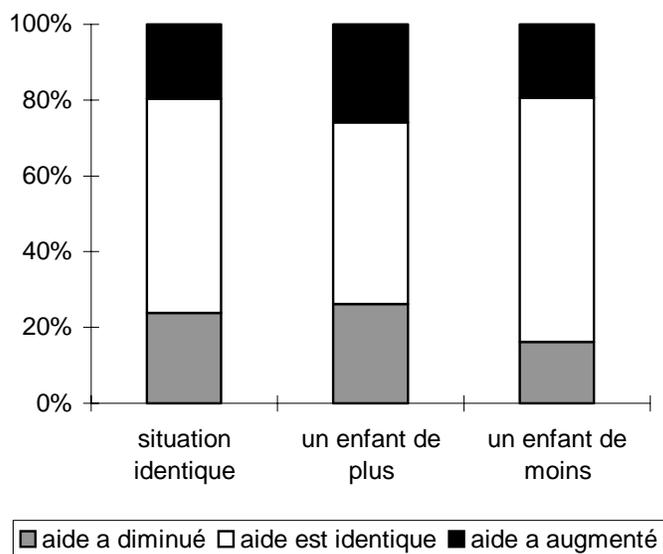


Source : PSELL 1993 – CEPS/Instead

3. ***EFFET SUR LA PARTICIPATION DU CONJOINT A L'ENTRETIEN DE LA MAISON***

C'est pour ce poste qu'on observe le plus grand nombre de changements d'avis et ces changements évoluent aussi bien à la hausse qu'à la baisse. En 1993, seulement 56% des femmes dont le nombre d'enfants est identique à celui de 1991, pensent qu'il n'y a pas eu de changement ainsi que 48% des femmes ayant connu une naissance entre 1991 et 1993. Des deux côtés de cette population qui pense n'avoir connu aucune variation de participation du conjoint, ¼ des femmes pensent que cette participation a augmenté et ¼ pensent qu'elle a diminué.

Graphique 21
Variation de la participation du conjoint en fonction de l'arrivée d'un enfant, d'un départ ou d'une situation identique pour l'entretien de la maison



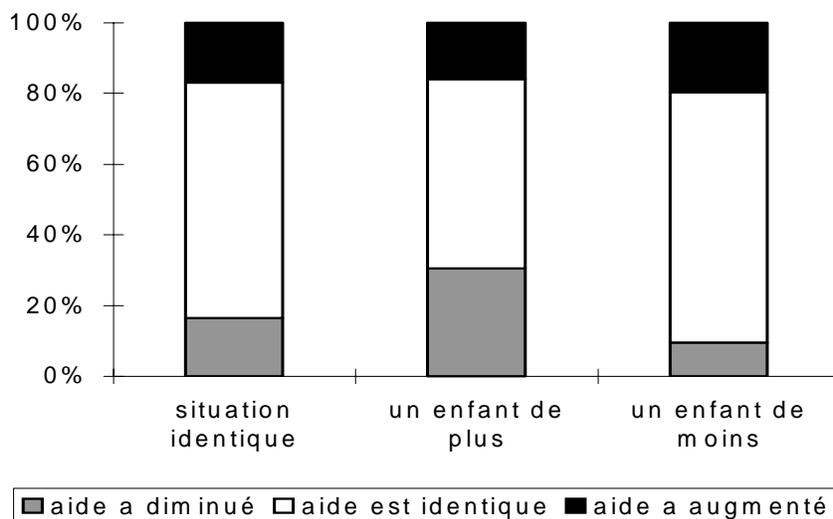
Source : PSELL 1993 – CEPS/Instead

4. EFFET SUR LA PARTICIPATION DU CONJOINT AU TRAVAIL ADMINISTRATIF

A nouveau, l'arrivée d'un enfant supplémentaire a pour effet de réduire la participation du conjoint ou du moins son estimation par rapport à ce qu'elle devrait être : 30% des femmes ayant un enfant supplémentaire en 1993 estiment que la participation de leur conjoint a diminué alors que seulement 16% estiment qu'elle a augmenté. Dans les cas où la famille ne change pas de taille, l'appréciation de la fréquence de la participation ne varie pas.

Graphique 22

Variation de la participation du conjoint en fonction de l'arrivée d'un enfant, d'un départ ou d'une situation identique pour le *travail administratif*



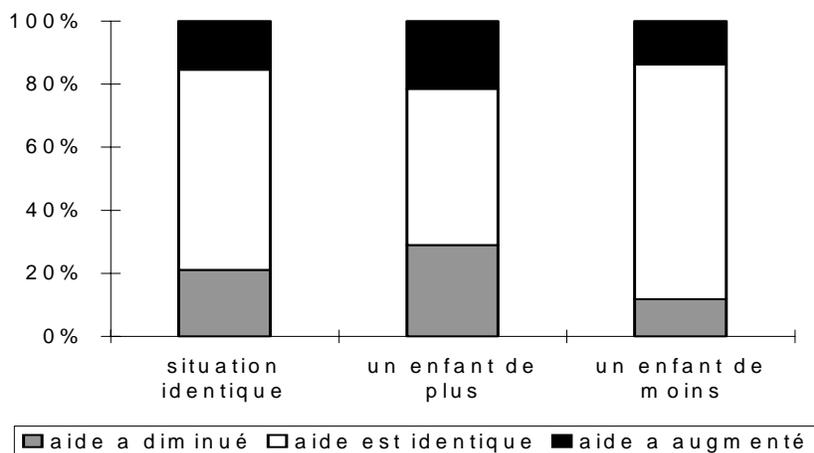
Source : PSELL 1993 – CEPS/Instead

5. EFFET SUR LA PARTICIPATION DU CONJOINT AUX COURSES

La variation de participation du conjoint pour ce poste suit le même schéma que celui observé sur les autres postes. C'est pour les couples où un enfant de plus est apparu en 1993, que les variations de participation du conjoint sont les plus importantes et encore une fois, il s'agit davantage de changements à la baisse qu'à la hausse.

Graphique 23

Variation de la participation du conjoint en fonction de l'arrivée d'un enfant, d'un départ ou d'une situation identique pour les *courses*



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

En conclusion, si l'arrivée d'un enfant modifie le partage des tâches au détriment de la femme, le départ d'un enfant modifie dans une même proportion à la hausse et à la baisse la participation du conjoint.

Le bilan est donc globalement négatif quant au renforcement de l'aide du conjoint lorsqu'un enfant supplémentaire apparaît. Par rapport à notre situation de référence (situation familiale identique) l'aide du conjoint devrait être renforcée ou du moins identique et pourtant elle régresse dans toutes les tâches ménagères.

Bien entendu, la principale critique à porter à cette comparaison est que nous ne tenons pas compte du fait qu'avec l'arrivée d'un enfant, la femme a peut-être interrompu son activité professionnelle. Nous avons considérée toutes les femmes, quel que soit leur activité en 1991 et en 1993. Or les interruptions d'activité sont courantes lorsqu'apparaît un nouvel enfant. Il y a en effet moins d'un tiers des femmes qui n'exercent plus d'activité en 1993 alors qu'un nouvel enfant est apparu depuis 1991. Bien que les effectifs soient insuffisants pour sélectionner, parmi les femmes ayant connu l'arrivée d'un enfant, uniquement celles qui ont maintenu leur situation constante (c'est-à-dire sont restées soit actives, soit inactives en 1991 et en 1993), nous observons quand même des résultats semblables à ceux qui précèdent. Le désinvestissement des conjoints dans les tâches quotidiennes ne se fait pas ressentir uniquement chez les femmes qui ont arrêté leur activité professionnelle mais aussi chez celles qui l'ont maintenu et chez celles qui sont restées inactives.

Si le conjoint ne s'engage pas davantage dans les tâches du ménage lorsqu'un enfant supplémentaire apparaît, est-ce en partie parce que le ménage a recours à une personne extérieure pour accomplir les tâches domestiques ? Les tâches ménagères ne seraient alors accomplies par aucun des deux conjoints mais par une personne extérieure.

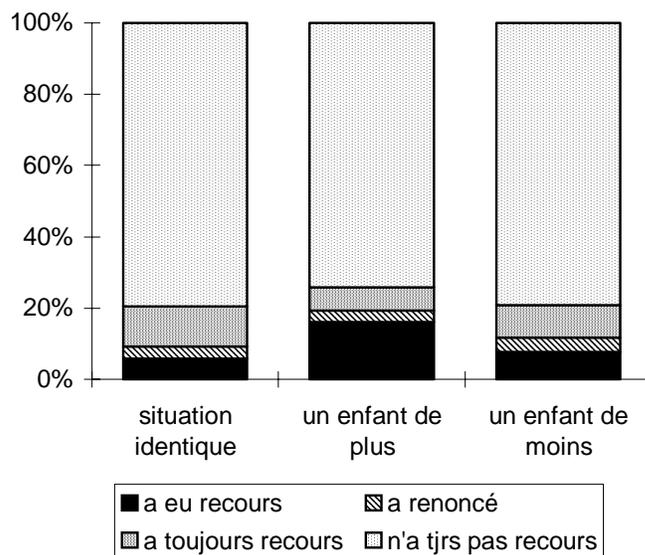
Les ménages recourent-ils à l'aide d'une personne extérieure avec l'arrivée d'un enfant supplémentaire ?

- 16% des femmes ayant eu un enfant supplémentaire entre 1991 et 1993 ont eu recours à une aide extérieure alors qu'elle n'y avaient pas fait appel auparavant ;
- sont également concernés 6% des ménages où aucun changement familial n'est intervenu ;
- et également 8% des ménages ayant connu le départ d'un enfant.

Le pourcentage total de ménages faisant appel à l'aide d'une personne extérieure en 1993 (c'est-à-dire en tenant compte des ménages qui recouraient déjà à une tierce personne en 1991 et qui y recourent toujours) est le suivant :

- 23% des femmes ayant eu un enfant supplémentaire,
- 17% des ménages sans modification de composition familiale,
- et 17% des ménages ayant connu le départ d'un enfant (**cf. graphique 24**).

Graphique 24
Recours à une personne extérieure en fonction de
l'arrivée d'un enfant, d'un départ ou d'une situation identique



Source : PSELL 1993 - CEPS/Instead

Parmi les femmes qui ont connu une naissance supplémentaire et qui considèrent que la participation de leur conjoint a diminué, nous pourrions justifier ce désinvestissement par le recours à une aide extérieure. Or, ce recours à une personne extérieure n'est pas plus fréquent chez ces femmes que chez les femmes estimant que la participation de leur conjoint n'a pas changé ou s'est amplifiée.

CONCLUSION

CONCLUSION

La gestion du quotidien concerne tout le monde et aucun thème n'est plus commun que ces tâches répétitives de tous les jours. Chaque jour, quelle que soit notre activité principale, certaines tâches sont à effectuer ; certaines d'entre elles sont temporellement incompressibles et d'autres modifiables selon les disponibilités, la capacité de déléguer ces tâches ou les humeurs de chacun.

A l'époque où les femmes n'exerçaient pas d'activité professionnelle et vivaient fréquemment en couple, le partage des tâches était clairement défini. L'ensemble des activités du ménage était invariablement partagé de la façon suivante : activité professionnelle et rémunérée pour les hommes et activités domestiques et familiales non rémunérées pour les femmes sachant que la rémunération du mari servait à subvenir aux besoins de l'ensemble du ménage. La somme des travaux ainsi partagée en deux parties, la rémunération professionnelle était alors consacrée aux besoins de l'ensemble du ménage. Certaines évolutions démographiques et culturelles ont cependant modifié la répartition des rôles entre hommes et femmes et ce partage traditionnel des tâches est de moins en moins adapté aux "nouvelles familles" :

- l'augmentation des divorces a créé de nombreuses situations où les femmes se retrouvent sans revenus et sans recours ; les femmes sans activité professionnelle restent dépendantes de leur mari car elles ne perçoivent pas de rémunération directe et personnelle de leur travail ;
- les femmes seules, avec ou sans enfant, ne peuvent compter sur les revenus du conjoint pour subvenir à leurs besoins ;
- le travail domestique et familial, parce que non directement rémunéré est sous-estimé et fait de celui qui le remplit une personne dépendante ;
- le partage des activités du ménage pourrait être égalitaire si ces activités étaient interchangeables, c'est-à-dire si autant d'hommes que de femmes exerçaient les activités domestiques et familiales.

En exerçant une activité professionnelle, la femme ne s'est pas démise de ces activités traditionnelles. Elle continue à assumer l'ensemble des tâches domestiques et familiales comme si elle devait, pour pouvoir exercer une activité professionnelle, assumer prioritairement ces activités. Ces propos sont loin d'être excessifs puisque, nous avons pu le constater dans cette étude : sans enfant, les femmes exercent une activité professionnelle à temps complet et réduisent au minimum les tâches domestiques alors qu'avec des enfants, elles réduisent leur activité professionnelle afin d'assumer activités domestiques et familiales. Ce constat ne signifie pas que les femmes sont contraintes ou libres de se comporter ainsi car nous ne prenons pas en compte, dans cette étude, l'avis des femmes sur la question.

Lorsqu'on estime l'aide que les femmes vivant en couple peuvent recevoir de leur conjoint, on comprend mieux que ce partage est loin d'être égalitaire. Par exemple, actives avec des enfants, elles sont plus de 85% à ne jamais bénéficier de la participation de leur conjoint aux tâches de la lessive et du repassage. Pourquoi prennent-elles en charge la majeure partie des tâches domestiques ? L'exemple du linge est très évocateur et le conjoint n'est pas seul responsable. Ce n'est pas toujours le conjoint qui décide de ne pas se consacrer à cette tâche car certaines femmes, en raison de la connotation fortement féminine de cette activité, veulent personnellement s'y consacrer et ne demandent pas aux hommes d'intervenir.

LES LIMITES DE L'ETUDE

- Pour tempérer ces propos qui concourent à montrer une surcharge de travail pour les femmes, il faudrait envisager de prendre en compte toutes les tâches réalisées par le couple sans en omettre aucune. En effet, dans le descriptif de cette étude, certaines activités plus spécifiquement masculines ne sont pas toujours prises en compte et mériteraient de l'être. Si, dans le poste "entretien de la maison", sont également compris les travaux de bricolage et d'entretien des abords, les femmes ont parfois tendance à les sous-estimer et, de plus, certains travaux ne rentrent pas toujours dans cette catégorie. Par exemple, l'entretien de la voiture qui est une activité à tendance masculine n'est pas toujours recensée dans cette catégorie.
- Autre critique non négligeable de cette étude : la participation du conjoint aux soins des enfants n'est pas prise en compte et pourtant il semblerait que les nouveaux pères s'investissent de plus en plus dans ces activités.
- Pour aller plus loin dans cette étude, il faudrait également disposer de l'opinion des hommes sur le partage de ces tâches afin de confronter les différents points de vue.
- Enfin, dernière critique à cette étude : la conception même du questionnaire qui considère a priori que la femme prend en charge la majeure partie des tâches ménagères et familiales introduit un biais dans les résultats et interprétations. C'est l'emploi du temps des femmes qui est l'objet d'étude, la participation du conjoint n'est renseignée dans le questionnaire que comme une aide pour la femme et ceci sous-entend implicitement une prédominance féminine dans la prise en charge des tâches domestiques. Pour être tout à fait neutre, il faudrait confronter les emplois du temps des hommes et des femmes avec un même instrument de mesure. C'est ce qui a été tenté dans une enquête réalisée à l'initiative de la Chambre des Employés Privés auprès de

femmes actives ayant le statut d'employée privée. L'emploi du temps des femmes a été renseigné ainsi que celui de leur conjoint. L'étude¹ a montré que la présence d'un conjoint avait pour effet d'augmenter la charge des activités familiales alors qu'elle en limitait celle des activités professionnelles. Dans près de 70% des couples, le partage est inégalitaire puisque les conjoints hommes prennent en charge moins de 40% de l'ensemble des tâches ménagères du couple alors que les femmes s'occupent de 60% de l'ensemble de ces tâches. L'argumentation d'un pourcentage plus élevé de travail à temps partiel chez les femmes pour expliquer cette prise en charge féminine plus importante ne suffit pas à justifier ce décalage. Seulement 31% des femmes employées privées travaillent à temps partiel, nous ne devrions donc comptabiliser qu'un tiers des couples avec un partage des tâches en défaveur des femmes, les autres ménages étant composés de deux actifs à temps complet.

Quelle pourrait être la voie vers plus d'égalité dans ce domaine entre hommes et femmes ? La même étude réalisée auprès des femmes employées privées, a révélé certains éléments de réponse. Parmi les femmes employées privées travaillant sur le territoire luxembourgeois, certaines d'entre elles résident dans un pays frontalier. Elles semblent partager plus égalitairement les tâches domestiques et familiales avec leur conjoint que ne le font les employées privées résidentes sur le territoire. Pourquoi ?

Plusieurs hypothèses peuvent justifier ce partage plus égalitaire :

- Les frontalières ont des journées plus chargées que les résidentes car elles travaillent rarement à temps partiel ; en outre, les trajets domicile-travail ajoutent des heures à leur journée de travail : les conjoints sont donc plus ou moins contraints à participer davantage aux tâches ménagères car leurs femmes sont moins disponibles .
- Les frontalières vivent souvent avec des conjoints qui n'exercent pas leur activité professionnelle sur le territoire luxembourgeois et qui, par conséquent, ont des revenus professionnels relativement moins élevés. Cette différence de revenus confère aux rémunérations des femmes un poids plus important dans le budget du ménage justifiant la mise en place d'aménagements facilitant la conciliation vie familiale/vie professionnelle. Au Luxembourg, comme dans tous les pays d'ailleurs, les couples à deux actifs où la femme bénéficie d'une rémunération supérieure à celle de son conjoint sont encore rares.
- Enfin, peut-être existe-t-il encore quelques facteurs traditionnels propres à chaque pays qui n'engendrent pas les mêmes comportements des deux côtés de la frontière. Les frontalières résident, en effet, dans des pays où l'activité féminine est plus répandue et où les mesures pour en faciliter son exercice sont peut-être plus développées.

¹ voir notamment PSELL n°96 - Entre famille et activité professionnelle, les modes d'organisation des employées privées - P. HAUSMAN - B. LEJEALLE - CEPS/Instead - Décembre 1996

Bibliographie

Pour en savoir plus sur :

*** LES EMPLOIS DU TEMPS ET LE PARTAGE DES TACHES ENTRE HOMMES ET FEMMES :**

- PSELL n°62 - Budget temps des femmes : l'opinion des femmes - A. AUBRUN - P. HAUSMAN - CEPS/Instead - Juin 1994
- Chronique Féministe n°45 - Les femmes et la vie économique / L'économie dans la famille - Université des Femmes - Septembre/Octobre 1992

*** L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES FEMMES :**

- ECO-CEPS n°1/2 1996 - Les femmes employées privées au Grand-Duché de Luxembourg - A. AUBRUN - P. HAUSMAN - B. LEJEALLE - CEPS/Instead
- PSELL n°96 - Entre famille et activité professionnelle, les modes d'organisation des employées privées - P. HAUSMAN - B. LEJEALLE - CEPS/Instead - Décembre 1996
- L'emploi des femmes - Document Travail et Emploi - Actes de la journée d'études du 4 Mars 1993 - La Documentation Française